

PS SUISSE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020-2021

Adopté par le Conseil de parti le 24 juin 2022
À l'intention du Congrès des 29 et 30 octobre
2022 à Bâle



TABLE DES MATIÈRES

Présidence, Comité directeur, Assemblées des délégué-es et Congrès	3
Rapport du Groupe socialiste aux Chambres fédérales	8
Jeunesse socialiste suisse.....	11
Femmes socialistes suisses	15
PS60+ : les seniors doivent intervenir en politique !	18
PS Migrant-es.....	26
Commission spécialisée « Politique sociale et de la santé ».....	29
Commission spécialisée « Transport et communication »	31
Commission spécialisée « Environnement, énergie et aménagement du territoire »	33
Commission spécialisée « Recherche, formation et culture »	37
Commission spécialisée « Migration et intégration ».....	39
Commission spécialisée « Politique en matière de réseaux »	41
Commission spécialisée « État et droit ».....	42
Commission spécialisée « Orientation sexuelle et identité de genre »	43
Commission spécialisée « Économie et finances » 2020/2021	44
Commission spécialisée « Politique agricole » 2020/2021	45
Commission spécialisée « Politique extérieure ».....	46
Commission spécialisée pour la paix et la sécurité.....	48
Groupe de travail Démocratie économique.....	50
Formation interne au parti en 2020 et 2021	52
Rapport annuel sur l'évolution du nombre de nos membres.....	54

PRÉSIDENTE, COMITÉ DIRECTEUR, ASSEMBLÉES DES DÉLÉGUÉ-ES ET CONGRÈS

Présidence

La Présidence est l'organe de direction opérationnel. Elle se réunit toutes les deux semaines et est responsable de la mise en œuvre de la politique du PS Suisse et de son actualité dans la Berne fédérale et au-delà. Les séances ont majoritairement eu lieu à la Theaterplatz, dans les locaux du secrétariat du PS Suisse. Cependant, avec le déclenchement de la pandémie de coronavirus, en mars 2020, les séances de la Présidence, comme de nombreuses autres, ont été transférées dans l'espace virtuel et les appels vidéo en sont venus à faire partie de la routine quotidienne. Les repas de midi pris en commun et, de manière générale, les échanges de personne à personne ont été fortement réduits, tandis que l'intensité du travail politique a continué d'augmenter en raison de la situation de pandémie et des bouleversements sociaux et sociétaux qui l'ont accompagnée.

Au cours de la période sous revue, plusieurs changements ont été enregistrés en ce qui concerne plusieurs figures ou/et postes clés du parti. En novembre 2019, Christian Levrat avait annoncé qu'il se retirerait au printemps 2020, après 12 ans de présidence. Deux duos se sont portés candidats à sa succession : Mattea Meyer (ZH) et Cédric Wermuth (AG) ainsi que Priska Seiler Graf (ZH) et Mathias Reynard (VS). Martin Schwab (BE), qui s'est particulièrement investi dans la défense des préoccupations et des intérêts de la jeunesse pour le climat, s'est lui aussi porté candidat. La commission de sélection pour la Présidence du parti était présidée par l'ancien conseiller d'État zurichois Markus Notter. Cependant, en raison de la situation de pandémie, l'élection n'a pas pu avoir lieu comme prévu au printemps 2020. Le Congrès électoral du parti a été reporté au mois d'octobre. Comme la possibilité s'est présentée entre-temps pour Mathias Reynard de se porter candidat au Conseil d'État valaisan (où il a été élu avec succès au printemps 2021), le duo Seiler Graf/Reynard s'est retiré. Mattea Meyer et Cédric Wermuth ont été élus lors du Congrès en ligne qui s'est tenu en octobre 2020 à Bâle. Les participant-es à cette réunion ont également remercié Christian Levrat et pris congé de lui dans des formes appropriées à ce départ. Outre le renouvellement de la Présidence du parti, on signalera, au cours de la période sous revue 2020-2021, les changements suivants en ce qui concerne certaines personnes du parti : Marina Carobbio, Beat Jans et Tamara Funicello (JS Suisse) ont elles aussi et lui aussi démissionné lors du Congrès d'automne 2020. Jacqueline Badran, Jon Pult et Samuel Bendahan ont été nouvellement élu-es. Le siège de la JS Suisse a été définitivement inscrit dans les statuts du parti et il est occupé par la présidente de la JS Suisse, Ronja Jansen. Lors de l'Assemblée des délégué-es de mai 2021, Tom Cassee a repris le poste de co-secrétaire général de Michael Sorg. Celui-ci a travaillé au total huit ans au Secrétariat central, d'abord comme porte-parole, puis, depuis le printemps 2018, comme co-secrétaire général. Lors du Congrès du parti qui s'est tenu en août 2021, Barbara Gysi a démissionné après neuf ans à la Vice-présidence et a été remplacée par David Roth (LU). Les autres membres de la Présidence pour les années 2020 et 2021 étaient Ada Marra (VD), Roger Nordmann (en tant que président d'office du groupe socialiste) et Rebekka Wyler (co-secrétaire générale).

Comité directeur

Le Comité directeur revient sur son dernier rapport d'activité, car il a été dissous à la fin de la période sous revue dans le cadre de la révision des statuts et remplacé par le nouveau Conseil de parti au début de l'année 2022. Outre la Présidence, le CD comptait dans ses rangs les président-es des trois plus grands Partis cantonaux (ZH, BE, VD). De plus, deux autres personnes élues par la Conférence de coordination (CoCo) représentaient les Partis cantonaux. Pendant la période sous revue, il s'agissait de Martin Pfister (AI) et de Barbara Lanthemann (VS, jusqu'en mai 2021) ainsi que d'Alizée Rey (FR, à partir de mai 2021). La JS Suisse et les différents organes (Femmes socialistes suisses, PS60+, PS Migrant-es) disposaient chacun de deux sièges, auxquels s'ajoutaient trois membres librement élu-es. Ces derniers ont été réélus en octobre 2020 lors du Congrès en ligne du parti organisé à Bâle. Il s'agit d'Andreas Burger (ZH), de Laura Riget (TI) et de Nina Schläfli (TG). Laura Riget a démissionné au début de 2021, car elle venait d'être engagée comme collaboratrice personnelle de la nouvelle Co-présidence. C'est Mario Carera (BE) qui a été élu pour le reste de l'année.

Le Comité directeur s'est réuni dix fois en 2020 et dix fois en 2021 (les réunions se sont déroulées en partie par vidéoconférence, et les décisions ont une fois été prises par voie de circulaire). La dernière réunion du CD a eu lieu le 22 décembre 2021. Le Comité directeur a discuté de questions politiques d'actualité et s'est penché sur la préparation des Assemblées des délégué-es et des Congrès du parti – et notamment sur les papiers de position qui y sont présentés sur différents thèmes.

Assemblées des délégué-es et Congrès

Assemblée des délégué-es du 27 juin 2020

L'Assemblée des délégué-es de fin juin 2020 a été le premier grand événement numérique du parti – de nombreux autres allaient suivre. Le Congrès ayant dû être repoussé d'avril à octobre, l'AD devait absolument avoir lieu, même si c'était sous une forme encore inhabituelle à l'époque. Les collègues des domaines de l'organisation d'événements, de l'informatique et de la technique ont effectué des heures supplémentaires pour préparer minutieusement le déroulement du Congrès et mettre à disposition l'ensemble des outils et des installations nécessaires en temps voulu. Qu'elles et ils en soient ici toutes et tous chaleureusement remercié-es – de même que pour le développement des applications !

En termes de contenu, l'AD de fin juin était placée sous le signe de la pandémie de coronavirus et de la campagne de solidarité lancée par le PS Suisse dans ce contexte. Les délégué-es ont également décidé de soutenir l'initiative populaire de l'USS en faveur d'une 13^e rente AVS et ont approuvé les comptes annuels 2019. Les recommandations de vote pour la votation populaire de septembre 2020 ont été formulées comme suit : non à l'initiative « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) », non à l'« arnaque » des déductions pour enfants (projet de prise en compte fiscale des frais de garde des enfants par des tiers, contre lequel le PS avait lancé un référendum), oui au congé de paternité, non à l'acquisition de nouveaux avions de combat et non à la modification de la loi sur la chasse. Une résolution de la commission spécialisée « Orientation sexuelle et identité de genre » sur la création d'un nouvel organe (le

« PS queer ») a été clairement adoptée, ouvrant ainsi la voie à l'intégration du PS queer dans les nouveaux statuts du PS Suisse et à sa création, prévue pour 2022.

Congrès du 7 octobre 2020

Le Congrès aurait dû avoir lieu en avril 2020, mais il a été reporté à l'automne en raison de la pandémie de coronavirus et s'est déroulé sous forme numérique et sur une seule journée. Le Congrès était placé sous le signe du départ de Christian Levrat et de l'élection de la nouvelle Présidence du parti ainsi que d'autres changements à la Vice-présidence (voir supra sous « Présidence »).

Le Congrès a également adopté le rapport d'activité pour la période sous revue 2018/2019 et a fixé les recommandations de vote pour les votations de fin novembre 2020 : oui à l'initiative pour des multinationales responsables et oui à l'initiative contre le commerce de guerre (« Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »). En outre, il a été décidé de soutenir le référendum contre la loi fédérale sur les « mesures policières de lutte contre le terrorisme ».

Assemblée des délégué-es du 13 février 2021

Cette assemblée a elle aussi dû être organisée sous forme numérique et elle aussi était placée sous le signe de la crise persistante du coronavirus. Un papier de position intitulé « Protéger la santé – préserver les moyens de subsistance » a été soumis à discussion et adopté. Il a été complété par une résolution sur le fonctionnement des écoles et la mise en œuvre du droit à la formation en période de pandémie ainsi que par une résolution sur la situation des travailleuses de l'aviation, élaborée en concertation avec les syndicats du personnel navigant. L'AD s'est également penchée sur le thème de la politique de la vieillesse. La co-présidente, Mattea Meyer, s'est entretenue avec l'ancienne conseillère fédérale Ruth Dreifuss sur les défis actuels et à venir de la prévoyance vieillesse.

Les recommandations de vote suivantes ont été données pour les votations du 7 mars 2021 : non à l'initiative anti-burqa (« Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »), non à la « Loi fédérale sur les services d'identification électronique » (Loi e-ID) et, après une discussion passionnée, non à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Celui-ci avait été soutenu par le groupe socialiste du Parlement, mais il n'a pas su convaincre les délégué-es en raison de questions ouvertes sur la durabilité et la protection des droits humains. Les recommandations pour les votations de juin pouvaient elles aussi déjà être données : oui à la loi sur le CO2 et oui aux initiatives sur l'eau potable (Initiative populaire pour une eau potable propre et une alimentation saine) et les pesticides (Initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »). L'AD a également adopté le budget 2021 et a réservé une large place aux 50 ans du droit de vote des femmes.

Assemblée des délégué-es du 8 mai 2021

En mai 2021, une autre Assemblée des délégué-es, tenue sous une forme numérique, a été consacrée aux moyens de sortir de la pandémie de coronavirus et à son financement. Le papier de position « Comment notre pays peut sortir de la crise de manière solidaire, féministe et écologique » a fait l'objet de discussions passionnées et a été adopté. Les délégué-es ont également commémoré la fin de la guerre qui a pris fin en 1945 et célébré la résistance contre le

fascisme et l'antisémitisme. Des messages de bienvenue de Berlin et de Bruxelles sont venus nous rappeler l'importance de la Journée de l'Europe.

En complément des décisions prises lors de l'AD de février, deux autres recommandations ont été adoptées pour les votations de juin : non à la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme et oui à la loi COVID-19, contre laquelle les opposant-es à la vaccination et les personnes critiques face aux mesures avaient lancé un référendum. Les recommandations de vote suivantes ont été données pour les votations de fin septembre 2021 : oui à l'initiative 99 % de la JS Suisse ainsi que oui au « Mariage pour tous ».

L'un des autres thèmes prioritaires de l'Assemblée des délégué-es était celui du climat. Les militant-es de Strike for Future (Grève pour l'Avenir) ont eu des discussions avec les membres de la Présidence du PS Suisse. Les comptes annuels 2020 ont été approuvés. Michael Sorg a été chaleureusement remercié pour son travail en tant que porte-parole du parti et, à partir de 2018, en tant que co-secrétaire général, et l'assistance a pris congé de lui dans des formes appropriées. C'est Tom Cassee qui a été élu pour lui succéder. L'Assemblée des délégué-es ayant été supprimée consécutivement à la révision des statuts à la fin de l'année 2021, il s'agissait de la dernière AD du PS Suisse. À partir de 2022, deux Congrès auront lieu chaque année et le Conseil du parti nouvellement créé se réunira au moins quatre fois par an.

Congrès du 28 août 2021

Il s'agissait du premier grand événement à pouvoir être organisé « en présentiel » (autrement que par Internet) depuis près de deux ans. Plusieurs centaines de délégué-es ont afflué à Saint-Gall et ont discuté avec enthousiasme et passion de la réforme des statuts et de nombreux autres sujets. Ce Congrès était lui aussi placé sous le signe de la pandémie de coronavirus. Des intervenant-es de haut niveau ont débattu de questions relatives à la politique internationale de santé. Ensuite, le papier de position intitulé « Plus de sécurité sociale, plus de service public, plus de solidarité ! Les leçons de la pandémie de la COVID-19 en matière de politique sociale et sanitaire » a été soumis à discussion et approuvé. Les organes du PS et la JS Suisse avaient déposé une résolution commune pour une prévoyance vieillesse sûre et contre les plans de démantèlement de l'AVS du camp bourgeois – une résolution qui a été adoptée par le Congrès. Le Congrès a en outre décidé de soutenir l'initiative des Jeunes Vert-e-s sur la responsabilité environnementale et l'initiative contre l'acquisition d'avions de combat F-35. Les délégué-es ont également décidé sans équivoque de lancer un référendum contre l'abolition du droit de timbre. Elles et ils ont pris congé de Barbara Gysi et ont élu David Roth à la Vice-présidence du PS Suisse.

Le point fort du Congrès a été la réforme des statuts à grande échelle sous le titre #RenouveauPS. Faute de temps, la révision des statuts n'a pas pu être traitée dans son intégralité. Certains éléments ont dû être reportés au Congrès de début février 2022, mais les grandes lignes de la réforme ont été clairement approuvées par les délégué-es. La structure du PS Suisse devient par la même occasion plus transparente et plus efficace politiquement. La base – en particulier les 27 Partis cantonaux – sera davantage impliquée dans la formulation et la mise en œuvre de la politique. À partir de janvier 2022, deux Congrès du parti auront lieu chaque année ; de même qu'au moins quatre réunions du Conseil de parti nouvellement créé. Celui-ci remplace tant les Assemblées des délégué-es que le Comité directeur et la Conférence de coordination des cantons et se compose de représentant-es de tous les Partis cantonaux,

des partis de ville des dix plus grandes villes, des organes et d'autres branches/subdivisions du parti. Outre 10 membres librement élu-es, l'USS, Solidar Suisse (anc. l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)) et Solifonds y sont désormais représentés, ces derniers sans droit de vote. L'échange de coordination sur les campagnes actuelles entre le PS Suisse et les secrétariats des Partis cantonaux se poursuit dans un cadre informel. D'autres éléments viendront s'ajouter à la mi-2022, notamment les Forums nouvellement créés et les Commissions thématiques, qui remplaceront les anciennes commissions spécialisées et impliqueront également davantage les Partis cantonaux. La révision des statuts avait été esquissée pour la première fois en novembre 2021 par la Présidence du parti et avait fait l'objet d'intenses discussions lors de nombreux cycles de consultation au sein de toutes les instances, avec les organes et les Partis cantonaux. Espérons que la révision des statuts renforcera, comme prévu, le parti dans son ensemble et contribuera ainsi à son tour à la réussite de son travail, notamment dans la perspective des élections de 2023.

Rebekka Wylér, Co-secrétaire générale PS Suisse

RAPPORT DU GROUPE SOCIALISTE AUX CHAMBRES FÉDÉRALES

Comme de coutume, ce rapport d'activité se concentre sur quelques grands dossiers, ce qui ne reflète naturellement pas l'immense largeur et la grande variété du champ d'activité du Groupe socialiste. Toutefois, cette première moitié de législature n'a rien eu de coutumier...

Les déferlantes du coronavirus

Lors de l'inauguration de la législature le 2 décembre 2019, le nouveau coronavirus avait déjà passé du monde animal à l'être humain, quelque part au cœur de la Chine. Mais nous ne le savions pas encore. Nous ignorions alors être à la veille de la pire pandémie depuis la grippe espagnole des années 1918-1919. Et nous n'avions aucune idée des vagues déferlantes qui allaient, trois mois plus tard, commencer à balayer régulièrement la planète, conduisant aux décès prématurés de millions de personnes autour du globe et à des souffrances considérables, notamment due au « Covid-long » et aux soubresauts économiques. Cette pandémie a complètement dominé la vie politique, économique et sociale des années 2020 et 2021.

Fermeture et réouverture du Parlement

Alors que la Suisse se rapprochait progressivement du premier semi « lockdown », la vie parlementaire devenait de plus en plus surréaliste, avec le Palais fédéral quasiment vide. Finalement, contre l'avis du soussigné, les autres chefs de Groupes parlementaires se sont prononcés pour l'interruption de la session de printemps 2020 des Chambres fédérales au terme des deux premières semaines. Dans l'incertitude médicale et sanitaire totale qui prévalait à l'époque, je pouvais comprendre cette décision. Néanmoins, cette capitulation du Parlement était désastreuse sur le plan institutionnel et démocratique. Très rapidement, il est apparu que le Conseil fédéral avait urgemment besoin du Parlement pour adopter le droit d'urgence et les crédits correspondants. Épisode peu glorieux, c'est finalement à l'initiative du Conseil fédéral qu'au cours du mois d'avril, les commissions parlementaires se sont progressivement remises au travail, partiellement grâce aux instruments de téléconférences.

Et c'est lors d'une session extraordinaire à BERNEXPO, où il était possible de respecter les règles de distanciation sociale, que les deux chambres du Parlement ont repris le travail. Elles ont tout d'abord commencé par traiter uniquement des objets en lien avec le coronavirus, puis dès le mois de juin, le Parlement a repris son ordre du jour ordinaire. Toutefois, un temps considérable a été consacré à des objets en rapport avec le coronavirus, et ceci jusqu'en décembre 2021.

À plusieurs reprises, il a fallu modifier en urgence le droit parlementaire pour permettre au Parlement de siéger hors du Palais fédéral, pour permettre aux commissions de siéger par vidéoconférence ou encore pour lui permettre de voter à distance en cas d'isolation d'un.e parlementaire. À noter qu'une initiative parlementaire est en cours de délibération pour adopter durablement les bases légales du Parlement de manière à ce qu'il puisse fonctionner en cas de crise.

Les axes d'action du Groupe socialiste dans la gestion de la pandémie

Le plus souvent, le Groupe PS a concentré son action sur les aspects socio-économiques liés à la pandémie : principalement, protéger les personnes contre un appauvrissement dramatique suite aux mesures de lutte contre la pandémie. À notre sens, les secteurs économiques qui ont dû réduire leurs activités en raison des mesures antipandémiques méritaient d'être pleinement indemnisés pour le dommage qu'ils subissaient. En effet, ces branches, et bien entendu les personnes qui y travaillent, ont été obligés de consentir un sacrifice considérable pour protéger l'intérêt général. Il n'était que justice qu'elle soit indemnisées.

C'est pour cette raison que nous nous sommes fortement battus pour le renforcement et la prolongation du chômage partiel, pour les crédits aux entreprises, pour le soutien aux indépendants, pour la protection de la culture, pour le soutien des transports publics ou encore des structures parascolaires.

Occasionnellement, nous sommes aussi intervenus sur les questions sanitaires, tout en considérant qu'en général, l'exécutif était plus à même de s'en occuper. Lors d'une intervention en novembre 2020, nos nouveaux coprésidentes Mattea Meyer et Cédric Wermuth et le soussigné ont réclamé le renforcement des mesures de protection sanitaire au moment de l'explosion de la pandémie en automne 2020. Le chaos des mesures cantonales désordonnées était insupportable et inefficace, il conduisait à une surcharge de plus en plus critique des hôpitaux. Nous avons en outre demandé la pérennisation des mesures économiques jusqu'à la fin de la pandémie. Il en allait non seulement de l'acceptabilité des mesures sanitaires, mais aussi de l'équité.

En automne 2021, nous sommes aussi intervenus pour essayer d'établir une plus grande cohérence entre la politique de gratuité des tests, l'exigence du certificat covid dans les lieux publics et l'accès à la vaccination.

Nous avons également déployé des efforts de coordination entre les responsables cantonaux confrontés à d'énormes difficultés sur le terrain. Enfin, nous avons dû lutter contre les attaques très violentes contre Conseil fédéral et en particulier contre Alain Berset. Nous avons également dû condamner le soutien affiché du Conseiller fédéral Ueli Maurer à des milieux complotistes.

La véhémence des théories complotistes s'est particulièrement déchaînée lors des deux votations populaires au sujet de modification de la loi urgente Covid, en juin et en décembre 2021. La virulence de ces mouvements et la diffusion des « fakes news », en particulier contre le vaccin, mais aussi celles niant l'existence même de la maladie, sont extrêmement préoccupantes.

Autres dossiers

Parmi les nombreux autres dossiers qui ont occupé le Parlement, qu'il me soit permis d'en choisir quelques-uns, non sans subjectivité, à mettre en évidence :

- Nous sommes parvenus à faire adopter une rente-pont pour les chômeurs âgés, afin d'éviter qu'ils ne s'appauvrissent trop avant l'âge de la retraite ;
- Les discussions autour de l'AVS ont particulièrement mal tourné. Au terme de son traitement parlementaire, la réforme AVS 21 aboutit à un relèvement de l'âge de la retraite des femmes avec des mesures de compensation insuffisante. Pour cette raison, nous avons, avec les syndicats, lancé le référendum ;

- L'adoption de la loi sur le CO2, au terme d'un très long débat parlementaire à rebondissements, nous sommes parvenus à adopter une relativement bonne loi sur le CO2, laquelle a malheureusement échoué en référendum en juin 2021, au terme d'une campagne extrêmement démagogique. La concomitance d'une votation sur le Covid et de deux initiatives phytosanitaires hérissant les milieux agricoles a naturellement fortement aidé le camp du Non à triompher d'un cheveu ;
- Il convient également de mentionner la votation sur la prétendue déduction fiscale des frais de garde, dénaturée, que nous avons emportée en septembre 2020 suite à notre référendum. Si la délibération parlementaire s'était faite lors de la précédente législature, cette votation ouvrait les feux d'une longue série de référendum sur des cadeaux fiscaux inappropriés. Au Parlement, nous avons tenté sans succès de lutter contre la révision du droit de timbre et celle de l'impôt anticipé. Toutes deux ont nécessité le lancement d'un référendum. Sur le droit de timbre, le peuple nous a déjà donné raison en février 2022, en refusant le projet.
- A noter enfin un dossier dont le Parlement n'a pas pu s'occuper directement : celui de l'accord-Cadre avec l'Union européenne. Après avoir plus ou moins conclu un projet d'accord avec la commission européenne en novembre 2018, le Conseil fédéral n'a pas engagé les travaux préparatoires d'un passage au Parlement. En particulier, n'a pas fait rédiger la première ligne d'une version de consultation de l'indispensable législation d'application. En raison de cette négligence coupable, il n'a jamais été possible de commencer une négociation qui aurait – peut-être – permis de surmonter les obstacles (marché du travail, citoyenneté de l'Union et régimes des aides d'Etats). Après plus de 3 ans de cafouillage, le Conseil fédéral a finalement enterré le projet sans plan B pour remettre d'équerre nos relations avec l'Union européenne.

21 votations populaires

À noter que les membres du groupe se sont engagés très fortement dans les 21 votations populaires qui ont marqué ces deux ans. Étant donné qu'une des dates de votation (juin 2020) avait été annulée en raison du covid, il y a eu en moyenne trois objets par date de votation.

Changement en cours de législature

déc. 2020 : Sarah Wyss succède à Beat Jans, élu au gouvernement du canton de Bâle-Ville.

Juin 2021 : Emmanuel Amoos succède à Mathias Reynard, élu au gouvernement valaisan.

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste

JEUNESSE SOCIALISTE SUISSE

Assemblées annuelles et Assemblées des délégué-e-s

À l'occasion de l'Assemblée annuelle 2020, nous avons auditionné les candidat-e-s à la coprésidence du PS Suisse. Après des discussions stimulantes et de passionnants échanges de questions/réponses, nous avons soutenu le duo Meyer-Wermuth. Une table ronde a eu lieu dans le cadre de la discussion sur le papier de position consacré à la politique foncière.

L'AD d'avril 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus. La Jeunesse socialiste suisse a tenu l'AD de juin 2020 par voie numérique. Clément Borgeaud a démissionné de son poste de vice-secrétaire central. Après des élections fort disputées, les délégué-e-s ont choisi Mathilde Mottet pour lui succéder. Les délégué-e-s ont adopté la résolution « Contre le retour au statu quo : pour une économie démocratique », qui exigeait une garantie de l'emploi.

L'AD de septembre 2020 a pu se dérouler en mode présentiel, moyennant des mesures de protection strictes. L'AD a adopté le papier de position intitulé « Système pénitentiaire : solidarité et soutien plutôt que répression » et une résolution demandant la nationalisation de l'industrie pharmaceutique.

L'AD d'octobre 2020 a de nouveau eu lieu par voie numérique. La décision concernant le nouveau grand projet de la JSS a dû être reportée, mais quelques résolutions et propositions intéressantes ont tout de même été soumises à discussion.

L'Assemblée annuelle 2021 de la JSS a eu lieu par voie numérique. Une table ronde a été organisée sur le thème « Importance systémique et justice distributive pendant la pandémie ». Leandra Columberg a été élue pour succéder à Barbara Keller au sein de la direction.

L'AD d'avril 2021 a de nouveau été tenue par voie numérique. La JSS a discuté en ligne du premier et, espérons-le, dernier papier de position consacré au thème de l'agriculture. Pauline Schneider a démissionné du CD et Thomas Bruchez a été élu à la vice-présidence pour lui succéder.

L'AD de juin a enfin pu se dérouler en mode présentiel : les délégué-e-s de la JSS se sont réunis à Wettingen pour une AD en plein air. Les délégué-e-s ont pu choisir le nouveau grand projet de la JSS parmi 13 projets soumis. Celui qui a remporté la course lors du 4^e tour de vote est le suivant : « Make the rich pay for climate change ». Il prévoit que celles et ceux qui profitent le plus de ce système économique destructeur soient enfin mis à contribution. Simon Constantin a pris congé du CD, David Raccaud a été élu.

L'AD de septembre a été annulée en raison de l'intensité de la campagne 99 %. Lors de l'AD de novembre, organisée à Sissach, la JSS a discuté du nouveau projet d'initiative, du papier de position « Mouvements » (« Pas de socialisme sans les mouvements sociaux ») ainsi que d'innombrables résolutions et propositions. Sandro Covo a fait ses adieux au CD, Noam Schaulin a été élu à ce poste.

Campagnes

Loi antiterroriste

Après avoir longtemps pensé qu'il nous manquerait peut-être juste un peu de temps pour récolter suffisamment de signatures pour le référendum contre la nouvelle loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT), nous avons pu le remettre à la Chancellerie fédérale le 14 janvier 2021 avec un nombre record de signatures. Nous avons planifié une campagne de gauche avec les Jeunes Verts. Le 13 juin, grâce à cette lutte commune, nous avons obtenu un pourcentage de 43,4 % de votes négatifs. Cette loi hostile aux droits de l'homme a donc malheureusement été adoptée, non sans avoir rappelé à Karin Keller-Sutter que la patience de la population était définitivement à bout face à des législations aussi répressives.

Campagne 99 %

L'initiative 99 % a été traitée (et rejetée) par le Conseil national lors de la session d'automne 2020. À cette occasion, la JSS a organisé une action (la manifestation des 1 % les plus riches).

La campagne de votation pour l'initiative 99 % (« Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital ») a sans aucun doute été le plus grand projet de la JSS en 2021. Elle a marqué l'aboutissement d'un processus qui avait commencé en 2016 déjà. La campagne a été portée par une équipe de campagne formidable, le Comité directeur, les sections et d'innombrables militant-e-s*. Avec cette initiative, nous demandions plus de justice, un service public fort et l'allègement de l'imposition des salaires, moins de crises sur le dos des 99 %, un pas vers un avenir féministe et le renforcement de la démocratie.

Le coup d'envoi de la campagne socialiste de l'été 2021 a été donné par le hub 99 % de Gléresse (Ligerz). De nombreux militant-e-s de la JSS se sont réunis pendant une semaine fin juin pour un brainstorming consacré aux actions et aux éléments de campagne mis en place en vue de la phase de votation. Officiellement, la campagne a été lancée en juin par une conférence de presse et le slogan « L'argent ne travaille pas – toi si » !

En été, les actions les plus diverses ont été organisées : une action de blocage dans les Grisons devant l'entreprise de Martullo-Blocher, Ems Chemie, une action d'échafaudage en collaboration avec UNIA à Zoug, le canton ayant le taux d'imposition le plus bas, et dernièrement une manifestation en bateau à Nyon, où des activistes ont pagayé avec des canots pneumatiques jusqu'à la maison d'Ernesto Bertarelli. Entre-temps, de nombreuses actions plus ou moins importantes ont été menées dans les sections. Parallèlement, nous avons mené une campagne en ligne avec le cosmos99 et dans les réseaux/médias sociaux ou produit et envoyé une multitude d'articles de merchandising.

Le vote a eu lieu le 26 septembre 2021. L'initiative a été acceptée par environ 1 million de personnes, soit exactement 35,12 % des votant-e-s. Elle a été acceptée par les villes de Bienne, Berne, Lausanne, Bâle et Zurich. Sans l'engagement des centaines de militant-e-s de la JSS, cela n'aurait jamais été possible !

Formation

Camps de Pâques et camps d'été

Les camps de Pâques de 2020 et 2021 se sont déroulés en ligne. Cela n'a pas empêché une centaine de personnes de participer aux ateliers « Pourquoi sommes-nous socialistes ? » et de discuter assidûment des théories les plus diverses de nos maîtres-ses à penser. En été 2020, les camps d'été décentralisés pouvaient avoir lieu. Les sections de la JSS se sont ainsi regroupées dans 4 camps différents. Ceux-ci ont offert la possibilité de dispenser une formation politique intensive et de mener de nombreuses discussions passionnantes sur les théories de gauche. En été 2021, Chandolin, en Valais, s'est de nouveau transformé en village de gauche. Environ 130 membres de la JSS se sont réunis pour le camp d'été centralisé, profitant du soleil et des utopies socialistes.

Climat

En septembre 2020, la grève (suisse) pour le climat a occupé la place du Palais fédéral à Berne pendant 47 heures dans le cadre du rise-up, avec la participation de militant-e-s de la JSS. Initialement, une campagne climatique figurait encore à l'agenda 2020, mais elle a été reportée à 2021. L'objectif était de faire de la démocratisation de l'économie la seule mesure permettant de résoudre la crise climatique. En 2021, le rise-up était placé sous le signe des investissements nocifs des banques dans les énergies fossiles, ce qui a donné lieu à l'occupation de la Paradeplatz à Zurich en août 2021. Avec l'élaboration du nouveau projet d'initiative, qui a débuté en octobre 2021, le thème du climat est de nouveau très présent au sein de la JSS.

Féminisme

Durant la semaine précédant le 14 juin 2020, le groupe de travail Féminisme a mis en place un programme varié sur la thématique du travail de *care* en temps de crise. De la poésie slam à la publication d'un manifeste sur la plate-forme care-revolution.ch, en passant par « faire du bruit sur les balcons », rien n'a été oublié. Dans le contexte de la pandémie de coronavirus, l'ampleur de la violence domestique a fait l'objet d'un débat public plus large. Il n'en demeure pas moins que les mesures prises contre la violence patriarcale et les féminicides sont totalement insuffisantes. Le 8 mars 2021, journée internationale de lutte féministe, nous avons attiré l'attention sur ce point par une action sur la Place fédérale. Le 14 juin 2021, des témoignages recueillis auprès de personnes ayant déjà subi des violences sexuelles dans l'espace public ont été affichés dans toute la Suisse.

Queer/Pride

Comme chaque année, le bloc thématique « queer » a occupé une place importante au sein de la JSS en 2021. D'une part, nous avons de nouveau organisé un espace queer lors du camp d'été et, pour la première fois, un espace TinaQ à l'initiative de membres. D'autre part, le GT Genderqueer a été créé en automne.

Secrétariat central

En 2020, le Secrétariat central de la Theaterplatz 4 était calme, car tout le monde travaillait en home office. Mais au début de l'année 2021, le 5^e étage a commencé à reprendre vie : entre-temps, la JSS avait embauché environ 17 personnes, dont la plupart travaillaient pour l'initiative 99 %. Ces deux années ont été passionnantes, disciplinées, chargées et instructives pour tous !

Comité directeur de la Jeunesse socialiste suisse

FEMMES SOCIALISTES SUISSES

Comités

Pour des raisons professionnelles et familiales, **Natascha Wey** a quitté la co-présidence des Femmes socialistes suisses à la fin de l'année 2019. **Tamara Funicello** a été élue à sa succession lors de l'Assemblée générale du 29 février 2020.

Les élections de renouvellement de la Présidence, du Comité directeur et de la secrétaire centrale ont eu lieu le 19 septembre 2020. Selon le règlement des Femmes socialistes suisses, celles-ci doivent se tenir tous les deux ans. Toutes les femmes actuellement membres du Comité directeur – **Élisabeth Clément-Arnold, Marilena Corti, Mathilde Crevoisier, Barbara Keller, Virginia Köpfli, Min Li Marti, Gisela Nyfeler** et **Rhiana Spring** –, les deux coprésidentes – **Martine Docourt** et **Tamara Funicello** – et la secrétaire centrale – **Gina La Mantia** – se sont présentées aux élections. En raison de la pandémie, il a rapidement été décidé d'annuler l'Assemblée générale prévue et de procéder à l'élection par correspondance. Toutes les candidates sont confirmées dans leur fonction.

Lors de l'Assemblée générale du 23 octobre 2021, il a été décidé, sur proposition du Comité directeur, de faire passer le nombre de ses membres de huit à dix. Quatre nouvelles membres sont élues au Comité directeur : deux en remplacement de Min Li Marti et de Gisela Nyfeler, qui ont démissionné, et deux pour les postes nouvellement créés. Sont élues **Élisabeth Baume-Schneider, Laurie Willommet, Nadia Kuhn** et **Julia Baumgartner**.

Lors de l'Assemblée générale du 19 février 2022, **Jessica Brandenburger** est élue au Comité directeur en remplacement d'Élisabeth Clément-Arnold, qui a démissionné pour des raisons de santé.

Assemblées générales

29.02.2020 : **Assemblée générale des Femmes socialistes suisses au Progr, à Berne. 164 personnes présentes.** Telebärn est également sur place. Le principal point à l'ordre du jour de l'assemblée est l'élection d'une nouvelle coprésidente, à la suite de la démission de Natascha Wey. Avec Tamara Funicello, Kaya Pawlowska et Franziska Roth, ce sont trois femmes très profilées qui se présentent aux élections. Les autres points de cette assemblée sont les suivants : une résolution sur la réduction du temps de travail et une présentation de Gabriela Medici (USS) sur l'AVS. La réunion a lieu quelques jours seulement avant le premier lockdown. De nombreuses précautions doivent être prises pour assurer la sécurité des participant-e-s.

19.09.2020 : **l'Assemblée générale prévue à cette date est annulée à la dernière minute en raison de la pandémie.** Les élections de renouvellement prévues par le règlement ont lieu par correspondance. 19 personnes participent au vote par correspondance.

21.03.2021 : **Assemblée générale en ligne des Femmes socialistes suisses au studio de l'Hôtel Kreuz, à Berne. 130 participant-es.** L'Assemblée générale est plutôt courte, car elle se déroule en ligne. Le thème principal est le suivant : les priorités politiques des Femmes

socialistes suisses (garde des enfants, travail de *care*, AVS, droit pénal en matière sexuelle, les 50 ans du droit de vote des femmes), avec un accent particulier sur la pandémie.

23.10.2021 : **Assemblée générale des Femmes socialistes suisses Lausanne. 80 participant-es.** Le thème principal de l'assemblée est le suivant : le travail de *care*, avec un exposé d'introduction de Simona Isler, de la « Eidgenössische Kommission diini Mueter » (Commission fédérale « Ta mère »). Une résolution est adoptée pour le lancement d'une initiative sur l'accueil extrafamilial des enfants. Le règlement des Femmes socialistes suisses est adapté aux nouveaux statuts du PS Suisse, l'astérisque de genre est supprimé et le nombre de membres du Comité directeur passe de huit à dix. Quatre nouvelles femmes membres sont élues à la direction.

Important : un service gratuit de garde d'enfants est proposé lors de chaque Assemblée générale.

Séances du Comité directeur

En 2020, 11 réunions du Comité directeur et un séminaire d'un jour ont été organisés. En 2021, 10 réunions du Comité directeur, un petit séminaire et un séminaire de deux jours. En raison de la pandémie, de nombreuses séances ont été organisées en ligne. La présidence s'est réunie une fois par semaine avec la secrétaire centrale pour une discussion en ligne.

Projet consacré aux 50 ans du droit de vote des femmes

Un groupe de travail baptisé « 50 ans de droit de vote des femmes » a été créé en collaboration avec le PS Suisse. La responsable du projet était la secrétaire centrale des Femmes socialistes suisses, Gina La Mantia. Les éléments suivants ont été réalisés dans ce cadre :

- **Module d'apprentissage** et **dossier** sur les 50 ans du droit de vote des femmes. Les droits de projection du film « L'ordre divin » ont également été obtenus. Ces éléments ont été mis à la disposition des sections du PS pour des événements thématiques et des soirées de section.
- Une nouvelle édition de la **broche** (historique) **représentant un soleil**. Les brochures ont suscité beaucoup de sympathie. 4500 pièces ont été commandées.
- **Fête des 50 ans du droit de vote des femmes, le 5 juin 2021 à Unterbäch VS**, avec de nombreuses participantes bien connues et un programme très attrayant. Une vidéo souvenir a été produite.
- **Soirée cinéma au Palais fédéral le 17 novembre 2021**, projection du film « De la cuisine au Parlement », suivie d'une conférence-débat avec Gabrielle Nanchen et Tamara Funciello.
- La pétition **Droit de vote pour tou-tes** a été lancée le 5 février 2021 (c'est-à-dire le véritable jour anniversaire du droit de vote des femmes). Le PS Migrant-e-s a pris le relais pour ce projet.

Campagnes des Femmes socialistes suisses

- Droit pénal en matière sexuelle¹
- Initiative anti-burqa
- AVS 21
- Accueil extrafamilial des enfants, travail de *care*, crise du coronavirus
- Initiative populaire « Pour des soins infirmiers forts »
- Réduction du temps de travail

Autres activités

Rencontre des femmes parlementaires du PS. Elles ont lieu régulièrement quatre fois par an avant chaque session et servent à la mise en réseau et à l'échange entre les Femmes socialistes suisses et les femmes parlementaires fédérales.

Participation à des journées d'action et à des manifestations. Le 8 mars, le 14 juin et les 16 jours contre la violence faite aux femmes sont des dates fixes dans le calendrier des Femmes socialistes suisses – des dates pour lesquelles des actions spéciales ont été préparées à chaque fois. Il faut aussi souligner la participation des Femmes socialistes suisses à la grande manifestation nationale sur l'AVS du 18 septembre 2021 et à la manifestation contre les féminicides du 11 décembre à Zurich. Ces manifestations ont fait l'objet d'une mobilisation par l'intermédiaire d'une lettre d'information et des médias sociaux.

Session des femmes d'Alliance F. La session des femmes d'Alliance F a eu lieu les 29 et 30 octobre 2021. Les Femmes socialistes suisses ont mobilisé avec succès leur base pour cela ; de nombreuses Femmes socialistes de tous les cantons ont été élues pour la session des femmes. Marina Carobbio était l'une des présidentes de la session des femmes. Le vendredi 29 octobre au soir a également eu lieu l'**événement de mise réseautage des Femmes socialistes** à Berne, avec des discours de Simonetta Sommaruga et des deux coprésidentes. Plus de 80 femmes y ont participé.

Gina La Mantia, secrétaire centrale des femmes socialistes suisses

¹ Un poste temporaire à 40 % a été créé pour cette campagne.

PS60+

Les seniors doivent intervenir en politique !

Priorités politiques : des rentes sûres et des soins de santé adaptés à l'âge

La crise du coronavirus l'a démontré de manière spectaculaire : la cohésion sociale ne peut fonctionner que si les moyens de subsistance, la sécurité sociale et des soins de santé performants sont garantis pour toutes et tous.

L'avenir de la prévoyance vieillesse figurait en tête de la liste des priorités, sachant que la Berne fédérale poserait les jalons politiques avec les deux projets « AVS 21 » et « Réforme de la LPP ».

La politique de santé a été élevée au rang de deuxième thème politique principal, lequel a gagné en urgence notamment en raison de la crise du coronavirus.

L'acceptation de l'initiative sur les soins infirmiers, en novembre 2021, pour laquelle le PS60+ s'était fortement engagé, a été une grande satisfaction. Pour la première fois, une initiative populaire syndicale a été acceptée en faveur d'un groupe professionnel qui doit fournir un énorme effort aux avant-postes, important pour le système, alors même que son travail n'est pas suffisamment valorisé. La pandémie a révélé au grand jour un dysfonctionnement dans un environnement de travail essentiellement féminin, souffrant d'une pénurie de personnel soignant reconnue depuis longtemps et de conditions salariales et de travail insatisfaisantes.

Les positions et revendications du PS60+ en matière de politique sociale et de santé ont également été intégrées avec succès dans les différents papiers de position du PS Suisse sur la crise du coronavirus, par l'intermédiaire de propositions correspondantes. Les travaux préparatoires effectués en 2020 en lien avec le papier de position du PS Suisse intitulé « L'objectif est de répondre aux besoins, non de faire des profits – Pour un vieillissement autonome et digne » ont été utiles à cet égard. Ce document a d'abord été rédigé sans la participation du PS60+, ce qui a suscité une vive indignation. Le PS60+ a obtenu que les organes et les groupes cantonaux puissent participer à une consultation. Une version de bien meilleure qualité a ainsi été élaborée. Le parti n'a cessé de repousser le traitement du papier de position. Finalement, ce document n'a été traité ni lors d'un Congrès ni lors d'une Assemblée des délégué-e-s. Il a été adopté par le comité directeur du PS Suisse en janvier 2021.

Priorités d'ordre organisationnel : accès à l'information pour un public cible plus large

Le PS60+ fait partie de la famille PS : sur le plan organisationnel, l'échange avec le co-secrétariat général et la coprésidence du parti a donc été institutionnalisé dès le début de l'année. La coordination et la collaboration avec les responsables de la communication, le département Campagnes et les secrétaires politiques du parti ont été renforcées. Un cahier des charges a été élaboré pour le secrétariat du PS60+ et mis en vigueur. Le contenu et le format de la newsletter, qui paraît quatre fois par an, ont été optimisés.

La réforme structurelle du parti a été l'occasion de répondre enfin à une vieille demande du PS60+ : l'objectif de pouvoir à l'avenir donner à tous les membres du parti âgés de plus de 60 ans des informations sur les activités politiques, afin de les inciter à s'engager politiquement, a été atteint dans le cadre du débat du Congrès consacré à la révision des statuts,

le 28 août 2021. Consécutivement aux assurances données par la direction du parti de permettre à l'avenir au PS60+ d'accéder aux données des membres des générations plus âgées, la demande d'adhésion automatique a pu être retirée.

Renouveau au sommet

- Présidence

En novembre 2020, la Conférence des membres a pris congé de la coprésidente, Marianne de Mestral, pionnière fondatrice du PS60+ et désormais présidente d'honneur du PS60+, et a élu Christine Goll pour lui succéder. Le départ de Carlo Lepori, coprésident du PS60+ depuis de nombreuses années, à peine six mois plus tard, n'a heureusement pas été définitif. Il reste au sein du PS60+ en tant que délégué cantonal du Tessin et continue de participer à la production de la version italienne de la newsletter. Malgré des efforts intensifs, aucun successeur n'a pu être trouvé avant la Conférence des membres de 2021 – le siège de la Suisse latine à la présidence restera donc vacant jusqu'à la Conférence des membres de 2022.

- Comité directeur (CD)

Le CD s'est réuni onze fois en 2020 et sept fois en 2021. À la fin du mois de septembre 2021, tous les membres du CD se sont réunis à Morges avec les délégué-e-s des groupes cantonaux de la Suisse romande et du Tessin pour un échange. Une commission de sélection, composée de membres de la Suisse latine, a pu proposer au CD, à la fin de l'année, deux candidats motivés et engagés pour occuper le siège vacant de la présidence : le CD a ensuite proposé à ses délégué-e-s d'élire Dominique Hausser, qui a également mis en place le groupe cantonal du Jura, comme membre librement élu au sein du CD. La nomination de Mario Carera au poste de vice-président a en outre été proposée. Ces deux propositions ont été approuvées par l'AD le 17 janvier 2022. L'élection du/de la vice-président-e relève de la compétence de la Conférence des membres et aura lieu en juin 2022.

Parmi les points figurant en permanence à l'ordre du jour du CD, il faut mentionner les rapports des trois groupes de travail existants du PS60+ ainsi que la « lettre d'information ». Tous les délégué-e-s sont informés des principaux résultats à l'issue de chaque réunion. L'instrument de la « lettre d'information » a été introduit à la suite d'une réforme structurelle interne : l'ancien Comité directeur a été remplacé par une direction moins nombreuse et un nouvel organe a été créé : l'Assemblée des délégué-e-s (la première AD a eu lieu le 3 juillet 2019).

Outre la présidence, le CD compte sept autres membres : Marie-France Anex (GE), Heinz Gilomen (FR), André Liechti (VD) depuis juin 2021 et Dominique Hausser (JU) depuis janvier 2022 sont les quatre membres librement élus issus de l'AD. Les trois groupes de travail sont représentés par Ruth Schmid (AG), Hansjürg Rohner (AG) et Jean-Pierre-Prodolliet (ZG).

Collaboration au sein de l'ESO (European Socialist Senior Organisation of Party of European Socialists)

Représentants du PS60+ au sein de l'ESO : Carlo Lepori (jusqu'en juin 2021), Heinz Gilomen (à partir de juillet 2021)

Le PS60+ dispose également d'un réseau international grâce à sa collaboration au sein de l'ESO, qui est l'organisation regroupant les personnes d'un certain âge du Parti socialiste européen (PSE). À la fin du mois de novembre 2021, la Belgique a accueilli la « General Assembly » ainsi qu'un séminaire de l'ESO sur le thème de l'âgisme (en anglais : « ageism »). La Suisse y était représentée par Marianne de Mestral, membre de l'« Executive Board » de l'ESO. Elle a été réélue vice-présidente à l'occasion de cette assemblée générale. Le PS60+ était en outre représenté à la « General Assembly » par Carlo Lepori jusqu'en juin 2021 ; il l'est par Heinz Gilomen depuis juillet dernier.

Groupes cantonaux

Le renforcement des groupes cantonaux du PS60+ est fondamentalement prioritaire. La présidence et certains membres du CD assistent régulièrement à des réunions de groupes cantonaux.

Afin de se faire une idée d'ensemble de la situation des groupes cantonaux, une enquête a été lancée au printemps 2021. L'enquête donne des informations sur les groupes cantonaux existants ainsi que sur leurs structures et leur ancrage dans les partis cantonaux. Il est réjouissant de constater que deux nouveaux groupes cantonaux ont vu le jour l'année dernière, à Neuchâtel et dans le Jura. Des groupes ont été créés partout, sauf dans les cantons suivants : AI, GL, NW, OW, SH et UR. Neuf groupes ont mis en place une présidence. Environ la moitié d'entre eux figurent dans les statuts cantonaux du parti ou sont représentés dans les organes du parti cantonal.

Un groupe de projet est en train d'élaborer un manuel contenant des suggestions destinées aux groupes cantonaux et censées, notamment, soutenir les petits groupes dans leurs tâches organisationnelles, par exemple via des informations sur les moyens de communication, l'ancrage juridique au sein des partis cantonaux et des indications pour la collaboration au sein du PS et avec d'autres entités.

Évolution du nombre de membres

À la fin de l'année 2021, le PS60+ comptait au total 2206 membres et avait enregistré une croissance par rapport aux années précédentes (2076 membres en 2019 et 2155 membres en 2020), même si celle-ci était plus élevée lors de la période de rapport précédente, avec une augmentation de près de 20 %. Le potentiel au sein du parti serait toutefois nettement plus élevé, et il permettrait au PS60+ de déployer ses effets en tant que mouvement.

L'accès aux adresses de tous les membres du parti âgés de plus de 60 ans via la base de données du PS Suisse est devenu réalité depuis le début de l'année pour l'envoi de la newsletter. Il a ainsi été possible de l'envoyer à quatre fois plus de membres qu'auparavant. À peine

une semaine après l'envoi à quelque 8800 adresses en février 2022, 285 nouvelles adhésions ont été enregistrées.

Communication

Selon le règlement, le CD est responsable du développement de la stratégie de communication et la présidence de la communication vers l'extérieur.

- Newsletter

Chaque année, quatre numéros de la newsletter sont publiés en français et allemand, depuis le deuxième semestre 2021, également en italien, avec le soutien technique et professionnel du département Campagnes du secrétariat central. Le contenu et la forme ont encore été optimisés. Ainsi, un nombre sans cesse croissant d'interventions sont publiées sous forme de contributions rédactionnelles de membres actifs. La newsletter est un instrument important pour maintenir un lien entre le Comité directeur, l'Assemblée des délégué-e-s et tous les membres, pour donner des informations sur les thèmes politiques actuels et pour visibiliser les activités du PS60+. Elle contribue aussi à mobiliser les membres, à les convaincre de participer à des actions et à les encourager à s'engager politiquement.

- Communiqués de presse

En décembre 2020, le PS60+ a lancé un appel au Conseil fédéral pour qu'il ne reste pas les bras croisés face à la mort des seniors : cet appel critiquait notamment la politique irresponsable des partis bourgeois lors de la pandémie de coronavirus, qui ont fait passer le profit économique avant la protection de la santé de la population. Dans un communiqué de presse commun, en août 2021, le PS60+, les Femmes* socialistes suisses, le PS Migrant-e-s et la Jeunesse socialiste suisse ont formulé la même exigence : « Augmenter les rentes AVS ! ». Après la conférence d'automne d'octobre 2021, un autre communiqué a attiré l'attention du public sur la problématique des soins et de l'accompagnement des seniors et a demandé l'instauration d'une loi-cadre à l'échelle nationale pour le financement des services de soins et d'assistance qui, outre les soins médicaux, doit également prendre en compte le soutien au quotidien, le conseil et l'accompagnement et permettre la participation sociale des personnes d'un certain âge.

- Publications du parti

Le PS60+ est régulièrement présent par des articles dans les journaux du parti que sont « links » et « socialistes » ainsi que dans d'autres publications du PS.

- Rapport d'activité et rapport annuel

Depuis la Conférence des membres de 2021, un rapport d'activité est présenté aux membres, en plus du rapport annuel rétrospectif habituel. Ce rapport d'activité esquisse les objectifs annuels ainsi que les priorités politiques et organisationnelles pour l'année à venir.

Conférence des membres (CM)

Le départ de Marianne de Mestral en tant que coprésidente et l'élection de la personne qui lui succédera, Christine Goll, ont été au centre de la 8^e CM (reportée en raison du coronavirus),

qui s'est tenue le 17 novembre 2020. La nouvelle coprésidente du PS Suisse, Mattea Meyer, a évoqué la solidarité entre les générations.

La 9^e CM (12 juin 2021) a dû être organisée sous la forme d'une « manifestation hybride ». La partie politique du programme consistait en un débat sur l'avenir de la prévoyance vieillesse : dans le cadre d'un module de formation, Christine Goll a montré le fonctionnement du système de prévoyance vieillesse en Suisse. Pierre-Yves Maillard, conseiller national et président de l'Union syndicale suisse, a pu donner des informations sur la révision de l'AVS en cours, au menu de l'actualité brûlante de la session d'été. La CM a ensuite approuvé une résolution exigeant des retraites permettant de couvrir les besoins vitaux : le mandat constitutionnel doit enfin être mis en œuvre !

Malgré des efforts intensifs, il n'a pas été possible de trouver un successeur au coprésident sortant, Carlo Lepori, avant la CM 2021. Marie-France Anex a proposé, au nom du CD, d'élire Christine Goll à la présidence et de laisser vacant le siège de la Suisse latine au sein de la présidence jusqu'à la Conférence des membres de 2022, tout en développant la représentation de la Suisse latine au sein du CD. Elle a annoncé qu'André Liechti, délégué cantonal vaudois, se mettait à disposition pour siéger au CD en tant que membre librement élu. Un grand merci à Marie-France Anex, qui a accepté d'assurer l'intérim du deuxième siège de la présidence au sein du CD du parti. Figurait également à l'ordre du jour l'élection des huit délégués librement élus. Les anciens membres ont été confirmés : Reto Barblan (VD), Marcel Burret (ZH), Francine Jeanprêtre (VD), Dorothée Kipfer (LU), Susanne Leutenegger Oberholzer (BL), Katharina Macina (BL) et Rolf Zimmermann (BE). Katharina Macina a démissionné du CD après un engagement long de nombreuses années. Celui-ci a été salué par de chaleureux remerciements. La CM a pris congé d'un autre « membre actif de la première heure », Hansueli Baumgartner (SG), qui a démissionné de son poste de délégué librement élu. C'est Martin Reichlin (LU) qui a été élu à sa place.

Conférence d'automne

En 2020, la pandémie a empêché l'organisation de la traditionnelle réunion d'automne.

La conférence d'automne du 30 octobre 2021, à Neuchâtel, a été consacrée à la politique de la santé : de quoi les personnes qui dépendent de soins et d'assistance ont-elles besoin et de quoi les professionnel-le-s des soins et de l'assistance ont-ils/elles réellement besoin ? La pandémie nous a clairement montré à quel point nous dépendons d'un système de santé qui fonctionne bien. Le financement pose problème lorsqu'il s'agit de disposer de ressources en personnel suffisantes et de rémunérer le travail de soins et d'accompagnement. Mais la situation financière devient difficile aussi pour les personnes atteintes dans leur santé, par exemple avec la distinction entre les prestations de soins et les prestations d'assistance (prise en charge). L'économisation croissante du système de santé fait de nous toutes et de nous tous des perdant-e-s.

Cette rencontre a accordé une large place aux exposés de la conseillère aux États Marina Carobbio et de la conseillère nationale Barbara Gysi, à une conférence-débat en la présence et avec la participation de spécialistes de la pratique ainsi qu'aux revendications politiques du PS60+. La résolution élaborée par le groupe de travail « Santé » a été adoptée. Elle demande

une loi-cadre à l'échelle nationale qui régleme de manière globale le financement des soins de longue durée et de l'accompagnement des personnes âgées. Pour l'organisation de la conférence, nous avons pu compter sur le soutien actif du groupe cantonal de Neuchâtel, nouvellement créé, et du parti cantonal. L'exposé d'introduction fort intéressant du conseiller d'État neuchâtelois Laurent Kurth, qui s'est prononcé en faveur d'une loi sur la santé à l'échelle nationale, ainsi que la contribution du conseiller national neuchâtelois Baptiste Hurni, exposant le vue des organisations de patient-e-s, ont également été enrichissants.

Assemblée des délégué-e-s

Deux AD ont pu être organisées en 2020 et quatre en 2021.

En juin 2020, une vidéoconférence a permis, entre autres, de finaliser le texte de la résolution du PS60+ sur la crise du coronavirus pour le Congrès du PS Suisse, de créer un groupe « Communication » ad hoc et de préparer la Conférence des membres (reportée). En septembre, les candidat-e-s à la succession de Christian Levrat à la présidence du parti ont répondu à nos questions. En outre, les délégué-e-s ont nommé à l'unanimité Christine Goll pour succéder à Marianne de Mestral à la coprésidence.

Lors de l'AD de janvier 2021, en vue de la prochaine AD du parti, les délégué-e-s ont pesé de tout leur poids dans le cadre de la résolution adoptée sous le titre « Pas de jeux politiques avec notre prévoyance vieillesse ! » et ont déposé avec succès des propositions relatives au papier de position intitulé « Protéger la santé – préserver les moyens de subsistance » !

En avril, les délégué-e-s ont adopté des propositions concernant un autre papier de position sur le financement de la crise du coronavirus, lesquelles ont également été reprises lors de l'AD du parti qui s'est tenue en mai. Ont en outre eu lieu une première séance d'information et une discussion sur la réforme structurelle figurant à l'agenda du parti.

La tenue de l'assemblée du 30 juin a suscité beaucoup de joie, car cette AD a enfin pu se tenir, à Berne, en présentiel – après une longue période de réunions virtuelles. Les 12 délégués du PS60+ pour le Congrès du parti ont été élus, ainsi que les délégué-e-s suppléant-e-s. L'AD a également désigné les membres du CD librement élus et a confirmé les sortant-e-s, Marie-France Anex (GE) et Heinz Gilomen (FR). André Liechti (VD), qui a également la gentillesse de traduire tous les textes du PS60+ en français, a été élu au CD par des applaudissements nourris. Ont en outre été élus les président-e-s des trois groupes de travail existants. De plus, les délégué-e-s se sont prononcés sur leurs mandats. La préparation du Congrès du parti du 28 août, axé sur la réforme des structures, était également à l'ordre du jour : initialement, la direction du parti avait repris et approuvé, dans la proposition relative aux nouveaux statuts du PS Suisse, l'article du règlement du PS60+ adopté lors de la CM de juin, qui stipulait que « Tous les membres du PS Suisse de plus de 60 ans sont membres du PS60+. Une démission est possible à tout moment. » C'est avec ce libellé qu'une demande de nouvel article dans les statuts du parti a été déposée. Celle-ci a pu être retirée après discussion lors du Congrès du parti et en raison de l'assurance donnée par le parti d'avoir accès à toutes les données des membres de plus de 60 ans.

La dernière AD, en novembre, a été consacrée à l'échange d'expériences entre les groupes cantonaux. L'échange en petits groupes a été apprécié par les délégué-e-s, car il a permis de

transmettre de nombreuses suggestions et de formuler des besoins pour la poursuite du travail au niveau cantonal.

Groupes de travail

- GT « Politique sociale »

Ce GT s'est penché sur la consultation relative à la prévoyance professionnelle, sur l'initiative pour une 13^e rente AVS, sur les prestations transitoires pour les chômeurs/euses de plus de 50 ans en fin de droit ainsi que sur l'étude intitulée « Vieillir sans l'aide de la famille ».

Les révisions de l'AVS et de la LPP ont été un point récurrent de l'ordre du jour. Comme les rentes ne correspondent pas, aujourd'hui, aux prescriptions de la Constitution, le GT s'est également penché sur l'augmentation de la pauvreté des personnes âgées qui en découle. Le PS a décidé de combattre le démantèlement des rentes par des référendums et le GT soutient cette démarche. Ce groupe de travail a été chargé par le CD de développer des idées pour une campagne indépendante dans le domaine de la prévoyance vieillesse.

Hansjürg Rohner (AG) et Inge Schädler (ZH) dirigent le GT en tant que coprésident et coprésidente.

- GT « Santé »

Le nombre de membres du GT a heureusement de nouveau augmenté en 2021. Ce succès est à mettre en relation avec la conférence d'automne, qui était consacrée à deux thèmes de santé très actuels : le financement des soins et de l'assistance (la prise en charge) ainsi que la situation du personnel soignant. La dernière conférence d'automne peut être considérée comme un succès total. La résolution élaborée et adoptée par le GT ne doit pas être rangée dans un tiroir. Sur mandat du CD, ainsi qu'en collaboration et avec le soutien du département « Campagnes » du PS Suisse, le GT continuera de développer le thème du financement des services d'assistance (prise en charge). Cela débouchera probablement sur une campagne de sensibilisation et d'information.

La présidente du GT est Ruth Schmid (AG).

- GT « Logement »

Le GT s'est penché sur la situation du logement des personnes d'un certain âge. Les prévisions démographiques de l'Office fédéral de la statistique donnent à entrevoir une forte augmentation de la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans et une pénurie de logements adaptés pour les groupes de population moins fortunés. Le GT a passé en revue les informations contenues dans les publications spécialisées et a mené des entretiens avec des personnes appartenant à des organismes importants actifs dans le domaine du logement. À partir de ces éléments, il a rédigé un rapport sur la situation à l'échelle nationale, qui met en évidence les mesures politiques à prendre aux niveaux national, cantonal et communal. À la fin de l'année 2021, le CD a décidé que ce rapport volumineux devait être remanié avant d'être présenté et soumis à discussion à l'occasion d'une AD.

Le GT sera dirigé par une coprésidence composée de Jean-Pierre Prodolliet (ZG) et de Margrit Grünwald (LU), qui a été élue en juin 2021 pour succéder à Heinz Brunner.

Une nouvelle ère s'ouvre pour le PS60+ : aujourd'hui, notre visibilité est assurée auprès de la quasi-totalité des membres plus âgés de notre parti. Nous verrons dans les mois à venir si cela contribuera à renforcer le PS60+ en tant que mouvement.

Christine Goll, présidente du PS60+

PS MIGRANT-E-S

Priorités politiques et campagnes

- Le PS migrant-e-s a lancé au début de l'année la pétition « **La pauvreté n'est pas un crime !** ». Elle demande que les personnes qui bénéficient de l'aide sociale ne doivent pas être désavantagées dans leur droit de séjour et leurs chances de naturalisation. Il faut lutter contre la pauvreté et non contre les pauvres. Cette campagne lancée en 2020 a atteint un bon niveau de participation. Plus de 15'000 personnes ont signé la pétition. Le PS a également augmenté la pression au Conseil national.
- En mars, le PS migrant-e-s a lancé la **campagne « Droit de vote pour toutes et tous »**. Cinquante ans après que les femmes conquéraient le droit de vote en Suisse, il est grand temps de renforcer une nouvelle fois la démocratie. Une initiative parlementaire de notre président demande que toute personne résidant en Suisse depuis au moins cinq ans puisse voter et élire au niveau communal. A Bâle-Ville, Berne, Genève, Lucerne, Vaud et Zurich, entre autres, le PS migrant-e-s a soutenu des campagnes cantonales allant dans le même sens. 13'000 personnes ont signé notre pétition traduite en 14 langues et accompagnée d'une vidéo explicative et de témoignages.
- En juin, le PS migrant-e-s a lancé la **campagne « Mettre fin à la discrimination des primes »**. Dans une lettre ouverte aux assurances, nous protestons contre le fait que, lors de la souscription d'une assurance automobile, les personnes qui n'ont pas le passeport suisse paient des primes jusqu'à 80% plus élevées selon leur nationalité..
- La poursuite de notre **campagne de naturalisation** menée depuis plusieurs années a constitué un autre point fort. En automne, le PS migrant-e-s a adhéré à « l'Aktion Viertel » interpartis, qui a pour but de faire valoir le droit fondamental à la naturalisation. En outre, le PS migrant-e-s a à nouveau mis en place un groupe de travail, participé à des manifestations décentralisées et accompagné des interventions au Conseil des Etats et au Conseil national qui demandent : Toute personne née en Suisse doit obtenir automatiquement la nationalité suisse ; la naturalisation doit au moins être fortement facilitée pour la deuxième et la troisième génération. Cependant, peu de progrès sont visibles au Parlement. C'est pourquoi « l'Aktion Viertel » prépare actuellement le lancement d'une initiative populaire.
- Le PS migrant-e-s a organisé en juin une grande conférence pour discuter de **la contribution de la diaspora** au développement démocratique et durable de la **République du Kosovo**. Les quelque 700'000 citoyen-ne-s kosovar-e-s vivant en dehors de leur pays d'origine ont plus à offrir que l'envoi d'argent à leurs proches. Ils veulent pouvoir s'exprimer sur le plan politique aussi bien en Suisse qu'au Kosovo. Un « groupe de travail Kosovo » du PS Migrant- e-s poursuit et approfondit cet important travail de solidarité transnationale.
- Un autre point fort du travail de solidarité transnationale a été la mise en place **d'un « réseau Afghanistan »** afin de mettre en relation les membres du PS migrant-e-s ayant des liens familiaux avec l'Afghanistan et de donner une voix politique à leurs attentes et

préoccupations. Le réseau a élaboré un plan d'action, a participé à l'organisation d'une manifestation et a tenu un atelier de formation politique.

- D'autres thèmes importants abordés lors des conférences des délégué-e-s de juin et de novembre concernaient l'adoption des **objectifs annuels 2021/2022**, la campagne de votation « **Mariage pour toutes et tous** », la rupture incompréhensible des négociations sur un **accord institutionnel avec l'UE**, des **lignes directrices de la diversité** et une nouvelle résolution sur le **profilage racial** et l'accueil en Suisse d'une délégation du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur le thème du racisme. En outre, la conférence des délégué-e-s de novembre a débattu des propositions d'un **concept de campagne électorale** du PS Migrant-e-s en vue des élections nationales de 2023. Ces travaux se poursuivront.

Questions organisatrices

- La conférence annuelle du 27 février 2021 a adopté une **révision du règlement**.
Désormais, **20 régions** sont responsables de l'encadrement des membres et servent de circonscriptions électorales pour la nomination des délégué-e-s à la conférence des délégué-e-s. Le nombre de délégué-e-s dépend désormais du nombre de membres représentés. En outre, la conférence annuelle a mis en place **un comité directeur** du PS Migrant-e-s Suisse ; le travail peut ainsi être réparti sur davantage d'épaules. La conférence annuelle a en outre procédé à des élections générales en appliquant provisoirement le nouveau règlement. Elle confirmait le conseiller national Mustafa Atici comme président et a élu la députée genevoise Helena de Freitas comme nouvelle vice-présidente.
- Un objectif important du comité directeur est de mettre en place **d'autres sections cantonales** du PS Migrant-e-s. Les sections des cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Berne, de Soleure, de St-Gall et de Zurich se consolident, dans d'autres cantons comme Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Thurgovie, Vaud, Schwyz et Zoug, le travail de mise en place de sections se poursuit. Le comité directeur soutient ce travail par des consultations personnelles, une présence sur place et un guide pour la création de sections cantonales.
- Le comité directeur veut continuer à **améliorer l'accueil des membres** dans les 20 régions mentionnées. Il faut les mettre en réseau et optimiser les processus afin que tous les nouveaux membres soient accueillis personnellement, la gestion des adresses soit à jour et les relations entre tous les membres s'intensifient. Cela ne peut se faire que par des entretiens directs par téléphone ou, mieux encore, par des rencontres personnelles.
- La **conférence annuelle** du 27 février 2021 a eu lieu en ligne, les **conférences des délégué-e-s** du 19 juin et du 6 novembre 2021 se sont déroulées physiquement en respectant un concept de protection strict. L'ancienne présidence s'est réunie deux fois au début de l'année, le nouveau **comité directeur** sept autres fois, en partie physiquement et en partie en ligne.

- Le 1er février 2021, Lara Can a succédé à Sonja Rüegg à la tête **du secrétariat**. Lara a été assistée par le stagiaire Flurin Wäger durant la première moitié de l'année et par Michelle Schaffer à partir de l'automne.
- La **mise en réseau du PS Migrant-e-s avec les comités du PS** a été consolidée. Le PS Migrant-e-s est représenté au comité directeur du PS Suisse, la conférence de coordination des partis cantonaux et le Congrès. La réforme des structures du parti, dans laquelle le PS migrant-e-s s'est battu pour plus d'influence, a constitué un point fort. En outre, le PS migrant-e-s a participé activement à la commission spécialisée Migration et intégration du PS Suisse.

Présidence : Mustafa Atici et Helena de Freitas
Responsable de projet/secrétariat : Lara Can, lara.can@spschweiz.ch

COMMISSION SPÉCIALISÉE « POLITIQUE SOCIALE ET DE LA SANTÉ »

2 juin 2021 – Situation actuelle de la pauvreté en Suisse et son évolution après la crise sanitaire (online)

La Commission spécialisée s'est déroulée en ligne. À cette occasion, nous avons invité Corine Hutmacher-Perret, responsable du Secteur études, droit et conseil, auprès de la CSIAS afin de nous présenter la situation au niveau de l'aide sociale et les pronostics d'évolution. Ensuite nous avons entendu Andreas Lustenberger, responsable politique et affaires publiques, auprès de CARITAS sur la situation du terrain et les constats de CARITAS.

22 mars 2021 – Sommet sur les soins infirmiers (en ligne)

Pendant la pandémie de coronavirus, ce qui était à vrai dire clair depuis longtemps est apparu au grand jour : nous avons besoin d'un système de soins infirmiers solide. Les applaudissements ne suffisent plus depuis longtemps. Le PS a donc organisé, le 22 mars 2021, le « Sommet sur les soins ». Des expert-es de différents domaines des soins, des représentant-es des syndicats et des politicien-es de la santé ont discuté avec plus de 670 participant-es des problèmes les plus urgents et des possibilités de renforcer le système des soins. Cette réunion s'est tenue en ligne. Pour le PS, le sommet sur les soins a également marqué le début de la campagne de votation sur l'initiative sur les soins infirmiers, qui a été acceptée le 28 novembre 2021 par 61 % des votant-es.

Call avec les délégations PS auprès des Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS

En automne 2020, avec la crise du COVID-19, le système de soins est mis sous pression depuis plusieurs mois désormais. L'ensemble du corps médical et soignant a, quant à lui, fourni un effort considérable pour faire face à la crise. Cet effort s'est déployé non seulement dans les infrastructures de soins, mais aussi dans les domaines ambulatoires. Les conditions de travail, quant à elles, se sont fortement détériorées.

19 novembre 2020 – Échange avec les associations et organisations représentant le personnel de santé (online)

Les délégations PS auprès des Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS ont invité les associations et organisations représentant le personnel de santé à un échange pour mieux saisir les problématiques selon les secteurs du domaine des soins, les attentes en matière de politiques et les besoins et les mesures à prendre sur le long terme.

26 novembre 2020 – Échange avec les organisations des fournisseurs de soins (online)

Les délégations PS auprès des Commissions de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS ont invité les organisations des fournisseurs de soins à un échange pour mieux saisir les problématiques selon les secteurs du domaine des soins, les attentes en matière de politiques et les besoins et les mesures à prendre sur le long terme.

Colloque sur la santé du Groupe socialiste aux Chambres fédérales 2021

18 mars 2022 – Médecine et genre (format hybride)

Initialement prévu en automne 2021, le Colloque sur la santé du Groupe socialiste aux Chambres fédérales 2021 a finalement pris place en printemps 2022.

Lors de ce colloque, les questions de définitions et des enjeux de la médecine axée sur le genre ont été présentés par la Prof. Carole Clair, MD MSc. La Prof. Dr. med. Beatrice Beck Schimmer quant à elle a délivré un exposé sur la médecine axée sur le genre dans la formation médicale : enseignement et recherche de l'UZH.

*Présidente : Yvonne Feri
Secrétaire politique spécialisée : Anna Nuzzo*

COMMISSION SPÉCIALISÉE « TRANSPORT ET COMMUNICATION »

Au cours de la période sous revue, la commission spécialisée s'est réunie à quatre reprises pour aborder les thèmes suivants :

Les séances de mars et de juin 2020 ont dû être annulées en raison de la pandémie de coronavirus.

Séance du 14 septembre 2020, consacrée au thème « Transfert ». Cette séance de la commission spécialisée avait pour thème central le transfert du trafic de marchandises à travers les Alpes de la route vers le rail. Le point de départ était le Rapport sur le transfert du trafic de novembre 2019 (Rapport sur le transfert juillet 2017 – juin 2019), que le Conseil fédéral a adopté à l'adresse du Parlement lors de sa séance du 13 novembre 2019 (en même temps que le Message concernant l'arrêté fédéral portant augmentation et prorogation du plafond de dépenses pour promouvoir le trafic ferroviaire de marchandises à travers les Alpes). Cette séance a en outre été l'occasion de prendre connaissance des premières constatations relatives aux effets sur la productivité ou à l'exploitation du tunnel de base du Saint-Gothard, du tunnel de base du Ceneri ainsi que de l'aménagement de l'axe du Saint-Gothard en corridor de 4 mètres. Parallèlement, la situation du trafic a évolué, tout comme celle des facteurs liés au transfert. Par ailleurs, d'autres évolutions sont prévisibles, qui laissent entrevoir des effets sur le volume général de transport, la répartition modale (= la répartition du trafic entre les différents modes de transport) et le choix des itinéraires dans le transport de marchandises à travers les Alpes. La question d'un examen intermédiaire s'est donc posée – et c'est cet examen que nous a fourni le rapport d'INFRAS intitulé « Évolution du trafic en fret transalpin suite à l'achèvement de la NLFA », qui a également été soumis à discussion lors de la séance de la commission spécialisée.

Le premier intervenant, Peter Füglistaler, directeur de l'Office fédéral des transports, nous a présenté le rapport sur le transfert de juillet 2017. Lutz Ickert, co-auteur de l'étude INFRAS, nous a donné un aperçu de celle-ci. Et Jon Pult, conseiller national PS du canton des Grisons, en tant que président de l'Initiative des Alpes, nous a présenté son point de vue sur le transfert du trafic de marchandises à travers les Alpes et sur le rapport y relatif sur le transfert, de même que sur l'étude INFRAS.

La **séance de décembre 2020** a **elle aussi** été annulée en raison de la pandémie de coronavirus.

Séance du 9 mars 2021, consacrée au thème « Projets d'agglomération ». Cette séance de la commission spécialisée portait essentiellement sur les projets d'agglomération. Ceux-ci sont un pilier important de la politique des agglomérations de la Confédération et du développement territorial durable de la Suisse. Les projets d'agglomération de troisième génération ont été soumis à la Confédération avant la fin de l'année 2016 et évalués par la Confédération en 2017/2018. En septembre 2019, le Parlement a débloqué les fonds fédéraux pour les projets d'agglomération de (la) troisième génération. Lors de la séance de la commission spécialisée, nous avons notamment discuté du bon ou du mauvais fonctionnement de certains projets d'agglomération et des raisons pour lesquelles ils fonctionnent mieux ou moins bien dans certaines villes/agglomérations.

Pour commencer, Adriana Rabinovich, docteure ès sciences techniques, responsable de la Cellule opérationnelle du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), État de Vaud, nous a présenté le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), qui a été jugé « très bon ». Ensuite, Maria Lezzi (directrice), docteure en géographie, et Ulrich Seewer (vice-directeur et chef du domaine de direction « Mobilité, espace/territoire et infrastructure »), docteur en géographie, de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), ont donné une vue d'ensemble de l'examen et de l'évaluation des projets d'agglomération, de la situation financière dans le fonds d'agglomération ainsi que de la participation de la société civile aux projets d'agglomération. Enfin, Paul Schneeberger, docteur en histoire, responsable de la politique des transports à l'Union des villes suisses (UVS) et directeur de la section Conférence des villes pour la mobilité (CVM), nous a donné un aperçu de l'avenir des projets d'agglomération.

La séance de juin 2021 a elle aussi été annulée en raison de la pandémie de coronavirus.

Séance du 23 septembre 2021, consacrée au thème « Cargo sous terrain ». Lors de cette séance de la commission spécialisée, nous avons parlé aussi bien du projet concret « Cargo Sous Terrain » (CST) que de l'idée en général et de la loi fédérale sur le transport souterrain de marchandises (LTSM) qui y est liée. Lors des discussions, nous avons également cherché à savoir si une troisième infrastructure était vraiment nécessaire pour un tout nouveau système dans le domaine du transport de marchandises, si cela pouvait contribuer à désengorger le trafic voyageurs sur les lignes très fréquentées ou encore si ce projet était réalisable.

Le projet CST nous a été présenté par Klaus Juch (chef de projet global Technique+Construction) et Patrik Aellig (responsable de la communication). Pierre-André Meyrat, directeur suppléant de l'Office fédéral des transports (OFT), a fait un exposé pour le compte de l'OFT et Ueli Stüchelberger, directeur de l'Union des transports publics (UTP), s'est exprimé au nom de l'UTP.

Séance du 30 novembre 2021, consacrée au thème « Large bande (haut débit) ». Cette séance de la commission spécialisée tournait autour du thème de la large bande, notamment autour de l'état actuel de la desserte en large bande en Suisse. D'une part, nous nous sommes penchés sur la stratégie de la Confédération en matière de large bande et, en lien avec celle-ci, sur l'état actuel de l'initiative déposée par le canton du Tessin intitulée « Garantir une offre étendue de services à bande ultralarge sur tout le territoire national ». D'autre part, nous avons fait le point sur l'état actuel de la technologie et nous nous sommes fait présenter à cette occasion l'autre option, baptisée « La large bande (Le haut débit) aussi du ciel » (ViaSat Antenna Systems SA).

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les intervenant-e-s suivants : René Dönni, vice-directeur de l'OFCOM et chef de la division Services de télécommunication et poste, Ivana Sambo (Corporate Affairs and Delegate Public Affairs et Media Region South) et Peter Ehram (Head of Regulatory Policy), de Swisscom, ainsi que Ferdinando Tiezzi, Business Development Director chez ViaSat Antenna Systems SA.

Président : Bruno Storni
Secrétaire politique spécialisée : Claudia Alpiger, claudia.alpiger@spschweiz.ch

COMMISSION SPÉCIALISÉE « ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

Au cours de la période sous revue, la commission s'est réunie à huit reprises. En raison de la pandémie de coronavirus, toutes les séances ont eu lieu en ligne via zoom.

La séance prévue en mars 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie de coronavirus.

Séance du 18 juin 2020, consacrée au thème « Consultation relative à la révision de la loi sur l'énergie ». Le point fort de la séance de la commission spécialisée était la consultation alors en cours sur la révision de la loi sur l'énergie concernant les mesures d'encouragement à partir de 2023. Il s'agissait notamment de savoir comment nous allions promouvoir les énergies renouvelables à l'avenir : au moyen de rétributions uniques (contributions à l'investissement) ou d'une rétribution de l'injection sous la forme d'une prime de marché ?

La formation d'opinion sur cette question a été assistée par deux exposés d'introduction de la part de BKW (Forces motrices bernoises) et d'AXPO. Nous avons pu nous adjoindre le concours de quatre personnes, dont celui du/de la CEO de chacun de ces deux groupes : Suzanne Thoma, docteure ès sciences techniques, CEO FMB, et Urs Meister, responsable Markets and Regulation FMB, ainsi que Christoph Brand, CEO AXPO, et Cornelia Staub, responsable de la gestion stratégique de la régulation AXPO.

Par ailleurs, la secrétaire politique Claudia Alpiger a donné aux participant-e-s de brèves informations sur l'état d'avancement actuel du document (papier) sur le climat, qui devrait être soumis à discussion et élaboré en commun et sous une forme virtuelle dans le cadre d'un processus participatif. En outre, des informations ont également été données sur l'enquête en ligne lancée en mars auprès des membres de la commission spécialisée, et les personnes présentes ont été invitées à y participer.

Séance du 24 septembre 2020, consacrée à la thématique « Autour du recyclage des déchets, de l'économie circulaire (réutilisation) et de l'instauration de la consigne ». Cette séance de la commission spécialisée était centrée sur la thématique générale englobant le recyclage des déchets, l'économie circulaire (réutilisation) et l'instauration de la consigne. Nous avons discuté de la forme que devrait revêtir le système de recyclage à l'avenir. Nous nous sommes demandé si l'introduction d'une consigne obligatoire constituait une solution viable et quelles étaient les autres possibilités de rendre la gestion des déchets plus écologique à l'avenir et de faire progresser l'économie circulaire, tant au niveau national qu'aux niveaux cantonal et communal. Les points de départ étaient la discussion sur la consigne dans le cadre de l'initiative parlementaire Gmür (retirée) (« Instauration d'une consigne sur les boissons en canettes et en bouteilles »), le rapport de Greenpeace sur les systèmes réutilisables (de réutilisation) dans le commerce de détail suisse ainsi que la décision de la commission CEATE du Conseil national d'instituer une sous-commission pour discuter de l'initiative parlementaire « Développer l'économie circulaire en Suisse ».

Pour nous aider à nous forger une opinion, nous avons pu nous adjoindre le concours des personnes suivantes, qui nous ont présenté des exposés d'introduction : Philipp Rohrer, Campaigner Greenpeace, Patrik Geisselhardt, directeur de Swiss Recycling, et Christine Wiederkehr, IG Detailhandel (CI (communauté d'intérêt (*sic*)) du commerce de détail), responsable de la direction du développement durable du groupe Migros.

Nous avons également donné de brèves informations sur le processus de participation virtuelle au document (papier) sur le climat, sur l'état actuel de la loi sur le CO2 ainsi que sur les résultats de l'enquête en ligne menée auprès des membres de la commission spécialisée.

Séance du 15 décembre 2020, consacrée au thème « Technologies d'émission négative (NET ou technologies CDR, carbon dioxide removal)/séquestration du CO2 ». Lors de cette séance de la commission spécialisée, nous avons discuté de la question de savoir si et comment le CCS (Carbon Capture and Storage, c'est-à-dire le captage et la séquestration du CO₂) pouvait apporter une contribution pertinente à la protection du climat ou à la réduction des émissions de CO₂ suisses, que ce soit sur le territoire national ou à l'étranger. Nous nous sommes également interrogés sur l'opportunité d'approfondir la recherche et l'encouragement dans cette direction et sur le rôle des entreprises dans ce domaine.

Pour nous aider à nous forger une opinion, deux membres du PS, Jonas Hostettler, docteur en chimie, « Eltern fürs Klima » / « Parents pour le climat » et « Grève du climat en Suisse » (Climate Action Plan), et le professeur Boris Previšić, directeur / professeur boursier du FNS (Fonds National Suisse) pour les sciences culturelles à l'Institut uranais des cultures alpines de l'Université de Lucerne, nous ont d'abord donné une vue d'ensemble de la thématique des technologies d'émission négative. Ensuite, la dr. Sophie Wenger Hintz, OFEV, division Climat, section Politique climatique, nous a présenté le point de vue de l'OFEV. Enfin, le dr. Mischa Repmann, chargé de cours à l'EPFZ, Senior Environmental Mgmt Specialist chez Swiss Re, nous a présenté le point de vue des entreprises sur cette thématique.

Lors de cette séance de la commission spécialisée, le groupe de travail « loi sur le CO₂ » a également été constitué pour soutenir le contenu de la campagne de votation sur la révision totale de la loi sur le CO₂.

Séance du 16 mars 2021, consacrée au thème « Avenir de l'approvisionnement en gaz ». Lors de cette séance de la commission spécialisée consacrée à l'approvisionnement en gaz, nous nous sommes posé les questions suivantes : quel rôle peuvent jouer le biogaz et les gaz synthétiques dans la décarbonisation et dans un avenir énergétique climatiquement neutre ? Qu'est-ce que cela signifie/implique pour les réseaux de distribution ? Le réseau de gaz sera-t-il encore nécessaire dans un avenir climatiquement neutre ? Quel est le potentiel du biogaz et du gaz synthétique renouvelable ? Et comment l'utiliser à bon escient ?

Pour nous aider à nous forger une opinion, nous avons invité les personnes suivantes à nous présenter des exposés d'introduction : Matthias Gysler, économiste en chef de l'OFEN et chef adjoint de la division Économie énergétique, Daniela Decurtins, directrice de l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG), et Elmar Grosse Ruse, chef de projet climat et énergie au WWF Suisse.

En outre, nous avons donné quelques brèves informations sur l'état d'avancement actuel de la campagne pour le référendum sur la loi sur le CO₂ et présenté les premiers résultats du groupe de travail qui a été constitué lors de la dernière séance de la commission spécialisée pour soutenir le contenu de la campagne de votation.

Séance du 15 juin 2021, consacrée au thème « Stratégies de décarbonisation ». Cette séance de la commission spécialisée s'est concentrée sur les différentes stratégies de décarbonisation. Rappelons que cette séance se tenait dans le contexte suivant : la loi sur le CO₂ venait d'être soumise au vote, le week-end précédent (avant d'être malheureusement rejetée). Nous avons discuté du potentiel de différentes « stratégies » de décarbonisation (notamment en ce qui concerne leur mise en œuvre/réglementation), nous avons montré sur quelles stratégies/technologies d'autres acteurs politiques misent et nous nous sommes fait une opinion. En effet, sur certains aspects, les positions divergent au sein du parti et, plus généralement, au sein de la communauté scientifique. Il s'agit par exemple de la pénurie d'électricité en hiver, des installations PV au sol, de la technologie de l'hydrogène ou de l'importation d'électricité (versus autarcie énergétique de la Suisse).

Cette thématique a fait l'objet de deux exposés de personnes externes ainsi que d'une évaluation politique par Rudolf Rechsteiner, docteur ès sciences économiques, ancien conseiller national PS, économiste et conférencier sur les thèmes des énergies renouvelables, de la transformation des systèmes énergétiques et de la durabilité. Tobias Schmidt, professeur de politique énergétique et technologique à l'EPFZ, s'est exprimé sur le potentiel et les possibilités de mise en œuvre des différentes stratégies. Karin Ingold, titulaire de la chaire d'analyse politique et de gouvernance environnementale, Institut des sciences politiques de l'Université de Berne et de l'Eawag/IFAEP (Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux), s'est ensuite exprimée sur le positionnement des acteurs politiques par rapport aux différentes stratégies de décarbonisation.

Lors de cette séance, nous avons également donné aux participant-e-s des informations sur le projet de modification des statuts du PS Suisse et sur ce que cela implique pour les commissions spécialisées.

Séance extraordinaire du 28 juin 2021, consacrée au non à la loi sur le CO2. Le rejet de la loi sur le CO2, le 13 juin 2021, a entraîné la tenue d'une séance extraordinaire de la commission spécialisée à la fin du mois de juin. À cette occasion, les participant-e-s sont revenus sur le résultat négatif de la votation et ont discuté des raisons du non à la loi sur le CO2. La campagne du PS sur la loi sur le CO2 a elle aussi été au centre des discussions, lesquelles ont également porté sur la future politique climatique du PS. Enfin, l'avenir de la commission spécialisée et du groupe de travail « loi sur le CO2 » – en lien avec la révision des statuts – a également été abordé.

Séance du 28 septembre 2021, consacrée au thème « Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables » (en abrégé : « acte modificateur LEné / LApEI »). Avec ce projet, qui comprend une révision de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité, le Conseil fédéral entend renforcer le développement des énergies renouvelables indigènes ainsi que la sécurité d'approvisionnement de la Suisse, notamment pour l'hiver. Il s'agit avant tout de mesures visant à développer rapidement et avec cohérence la production nationale d'électricité à partir d'énergies renouvelables et à renforcer la sécurité du réseau et de l'approvisionnement en électricité. Il doit désormais y avoir des valeurs cibles contraignantes pour le développement des énergies renouvelables ainsi que pour la consommation d'énergie et d'électricité. Les instruments d'encouragement à la production d'électricité renouvelable seront prolongés et le développement de l'approvisionnement en électricité en hiver doit être accéléré (« supplément hiver »). En outre, cet acte modificateur vise à ouvrir complètement le marché de l'électricité – ce sur quoi le PS s'était déjà exprimé de manière critique en 2018 sous la forme d'une résolution.

Pour les exposés d'introduction, nous avons pu nous adjoindre le concours des personnes suivantes : Matthias Gysler, chef de la section Régulation du marché et chef adjoint de la division Économie énergétique, et Frank Rutschmann, chef de la section Énergies renouvelables, de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), ainsi que Nadine Brauchli, responsable du secteur Énergie de l'Association des entreprises électriques suisses (AES). Dans ce contexte, le dernier intervenant, à savoir l'ancien conseiller national PS Ruedi Rechsteiner, nous a exposé les raisons pour lesquelles le développement du photovoltaïque, en Suisse, piétine.

En outre, nous avons donné quelques brèves informations sur l'état d'avancement actuel de la mise en œuvre de la révision des statuts du PS Suisse ainsi que sur les travaux réalisés jusqu'à présent par le groupe de travail informel « climat et énergie », qui a été créé pour succéder au groupe de travail « loi sur le CO2 » et qui est dirigé par Martin Reichlin et Leo Keller, membres de la commission spécialisée.

Séance du 14 décembre 2021, consacrée au thème « Tensions entre protection de l'environnement, du paysage et de la biodiversité versus développement des énergies

renouvelables (EnR) ». Lors de cette séance de la commission, nous nous sommes penchés sur le développement des énergies renouvelables (EnR) et sur la manière dont il entre en concurrence avec la protection de l'environnement, du paysage et de la biodiversité. Pour cela, nous voulions, d'une part, que la branche nous dise où et comment elle comptait développer les EnR (hydroélectricité, PV, éolien, géothermie). D'autre part, nous voulions entendre les organisations environnementales nous dire où elles voyaient des problèmes ou des conflits potentiels à cet égard.

Représentant de la branche, Gianni Operto, président de l'aeé suisse (organisation faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique), a répondu favorablement à notre invitation à présenter un exposé. Pour le compte des organisations environnementales, Stella Jegher, responsable du département Politique et affaires internationales chez Pro Natura, ainsi que Raimund Rodewald, directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP), nous ont apporté leur précieuse contribution sous la forme d'éclairages, de remarques, de précisions, etc.

De plus, Martin Reichlin et Leo Keller ont donné de nouvelles informations sur l'état d'avancement actuel des travaux du groupe de travail « climat et énergie ».

Nous tenons à remercier tous les membres de la commission pour les discussions engagées, pour les connaissances techniques transmises et pour le soutien apporté au groupe sur les questions environnementales et énergétiques.

Présidente : Gabriela Suter

Secrétaire politique spécialisée : Claudia Alpiger, claudia.alpiger@spschweiz.ch

COMMISSION SPÉCIALISÉE « RECHERCHE, FORMATION ET CULTURE »

20 avril 2021 – Plus d'égalité des chances dans la formation professionnelle et continue des adultes (online)

La Commission spécialisée s'est déroulée en ligne. À cette occasion nous avons invité Bernhard Ursina, directrice auprès de l'Œuvre Suisse d'Entraide ouvrière OSEO Berne, Ecoeur Yves, directeur auprès de l'Œuvre Suisse d'Entraide ouvrière OSEO Vaud, Hübschi Rémy, vice-directeur auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et innovation SEFRI, chef de la formation professionnelle et continue et Weber Bruno, membre de la direction, responsable de la politique de la formation auprès de Travail.Suisse.

Nous avons eu des échanges sur les questions suivantes :

- Financement du conseil en orientation professionnelle au-delà de 2024 et comment rendre le conseil en orientation professionnelle plus accessible aux personnes peu qualifiées.
- L'acquisition ultérieure de compétences de base – quelle suite donner à ces qualifications ?
- Financement des frais de subsistance des personnes suivant une formation professionnelle de rattrapage ou une formation professionnelle de perfectionnement
- Promotion de la validation des acquis comme instrument d'intégration sur le marché du travail (voir aussi le postulat 21.3235)

Call avec les délégations PS auprès des Commissions de la science, de l'éducation et de la culture CSEC

17 décembre 2020 - Coordination avec les sections cantonales pour aides à la culture (online)

Les délégations PS auprès des Commissions de la science, de l'éducation et de la culture CSEC ont invité les Président-e-s des sections cantonales, afin de coordonner les propositions, de comprendre les besoins au niveau cantonal, ce qui a été entrepris et ce qui doit être encore fait, tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal.

31 mars 2021 – Table ronde sur la formation professionnelle (online)

En printemps 2021, avec la crise du COVID-19, les perspectives d'avenir pour les apprenti-e-s étaient incertaines, en particulier dans les branches qui subissaient des restrictions d'activité pour des raisons sanitaires. Dans ce contexte, les apprenti-e-s, devaient mener à bien leur formation professionnelle, tout en faisant preuve d'adaptation et de résilience. Or, cette situation a pu amplifier les difficultés scolaires, psychosociales et économiques de certains apprenti-e-s avec, à la clé, un risque de décrochage scolaire.

Les délégations PS auprès des Commissions de la science, de l'éducation et de la culture CSEC ont invité différents acteurs du domaine de la formation professionnelle afin de discuter des problématiques dans le domaine de la formation professionnelle, des attentes en matière de politique et quelles mesures seraient à prendre sur le long terme.

Président : Mustafa Atici
Secrétaire politique spécialisée : Anna Nuzzo

COMMISSION SPÉCIALISÉE « MIGRATION ET INTÉGRATION »

La première séance de la commission spécialisée de l'année 2020 était prévue lors de la session de printemps, le 3 mars, mais elle a dû être reportée en raison de l'interdiction d'organiser des manifestations au Palais fédéral consécutive à l'émergence de la pandémie de coronavirus. Cette rencontre a ensuite eu lieu en marge de la session d'été, le 2 juin. Nous y avons été informé-es par le nouveau vice-directeur du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Claudio Martelli, des premiers résultats de la nouvelle procédure d'asile dans les centres fédéraux d'asile, en particulier dans le domaine des examens de santé, et nous nous sommes penchés avec Alicia Giraudel, d'Amnesty International Suisse, spécialiste du droit d'asile, dans le cadre d'une discussion riche en confrontations de points de vue, sur les possibilités d'amélioration nécessaires.

Une semaine auparavant, le 26 mai 2020, s'est tenue une séance extraordinaire de la commission spécialisée « Politique en matière de réseaux » qui avait déjà attiré un grand nombre de participant-es. Nous y avons mené un échange ouvert sur les besoins et les difficultés des migrant-es séjournant en Suisse en lien avec la pandémie de coronavirus et avons identifié les possibilités d'action politique correspondantes.

La prochaine séance ordinaire de la commission a eu lieu le 18 novembre 2020. Nous y avons discuté de la situation, en Suisse, des demandeurs d'asile déboutés en provenance du Tibet. Après les exposés de Mario Gattiker, alors secrétaire d'État au SEM, de Tenzin Wangmo, co-responsable de la section suisse romande de l'Association d'amitié suisse-tibétaine, et de Walter Leimgruber, président de la Commission fédérale des migrations (CFM), une discussion animée et riche en confrontations de points de vue a eu lieu, à laquelle ont participé de nombreuses et nombreux exilé-es tibétain-es suisses ainsi que les deux conseillers d'État socialiste Urs Hofmann (AG) et Fredy Fässler (SG). Il s'agissait là de la séance de la commission spécialisée la plus fréquentée depuis de nombreuses années.

Celui qui était alors co-président de la commission spécialisée, à savoir Cédric Wermuth, ayant été élu nouveau co-président du PS Suisse lors du Congrès du 19 octobre 2020 à Bâle, a cédé la co-présidence de cette commission spécialisée et a été remplacé par décision de l'Assemblée numérique des délégué-es du PS Suisse du 13 février 2021 par la conseillère nationale Samira Marti (BL), qui est également cheffe de la délégation socialistes de la Commission des institutions politiques du Conseil national.

La première séance organisée sous la nouvelle co-présidence a eu lieu le 11 mai 2021. Elle était consacrée au droit de la naturalisation. Après un exposé d'introduction de Barbara von Rütte, spécialiste du droit de la naturalisation, nous avons discuté des possibilités d'amélioration et de leur éventuelle mise en œuvre politique.

La dernière séance de l'année sous revue 2021 de cette commission spécialisée a eu lieu en marge de la session d'hiver, le 15 décembre. Là aussi, nous avons abordé le thème de la politique de naturalisation. L'initiative populaire prévue par l'Aktion Vierviertel (Action des quatre quarts) nous a été présentée par le co-président et la co-présidente de cette action, à savoir les camarades Arber Bullakaj (SG) et Fanny de Weck (ZH).

*Co-président-es : Cédric Wermuth (jusqu'au 13.2.2021), puis Samira Marti (à partir du 13.2.2021)
et Mustafa Atici*

Secrétaires politiques spécialisés : Peter Hug (jusqu'au 31.8.2021) et Claudio Marti, claudio.marti@pssuisse.ch

COMMISSION SPÉCIALISÉE « POLITIQUE EN MATIÈRE DE RÉSEAUX »

Cette commission spécialisée a été nouvellement créée sur décision de l'Assemblée des délégués du PS Suisse réunie le 30 novembre 2019 à Berne. Son but est d'accroître la compétence et la visibilité du PS Suisse en matière de politique des réseaux et des données. Min Li Marti, membre de la Commission des affaires juridiques du Conseil national, et Andreas Burger, membre du Comité directeur du PS Suisse, ont été élu-es à la co-présidence.

Lors de sa première séance constitutive de l'année 2020, le 11 mars, en la présence d'un grand nombre de camarades venu-es de toutes les régions du pays, la commission spécialisée a discuté de la méthode de travail qu'elle prévoit d'appliquer et a filtré les premiers thèmes à traiter en se fondant sur les objectifs de législature du Groupe socialiste aux Chambres fédérales.

La séance suivante a eu lieu le 3 juin 2020 et était placée sous le signe de la votation populaire à venir sur la « Loi fédérale sur les services d'identification électronique » (Loi e-ID). À cette occasion, Erik Schönenberger, de la Digitale Gesellschaft (Société numérique), nous a communiqué des informations sur le contenu du projet et Daniel Graf, de Public Beta, a fait de même pour la campagne référendaire prévue. Par ailleurs, l'ancien maire socialiste de Zoug, Dolfi Müller, nous a présenté l'identification électronique étatique développée par la Ville de Zoug. Les personnes présentes ont également reçu des informations sur l'application Swiss Covid, qui était alors en cours de mise en œuvre.

Lors de sa séance numérique suivante, le 9 décembre 2020, la commission spécialisée a, d'une part, discuté des éléments possibles d'une infrastructure numérique publique et, d'autre part, décidé d'actualiser le papier de position du PS Suisse sur la politique Internet (2015) à l'aide de chapitres thématiques isolés qui restent à déterminer.

Lors de la dernière séance de la période sous revue, le 15 septembre 2021, la commission spécialisée a pris des décisions quant aux premiers chapitres à élaborer pour un papier de position visant à actualiser le papier de position sur la politique Internet et s'est informée des affaires en cours au Parlement fédéral en matière de politique de numérisation.

*Co-président-es : Min Li Marti et Andreas Burger.
Secrétaire politique spécialisé : Claudio Marti, claudio.marti@pssuisse.ch*

COMMISSION SPÉCIALISÉE « ÉTAT ET DROIT »

La commission spécialisée a provisoirement suspendu ses séances régulières en raison de la faible participation de ses membres et des personnes intéressées. La présidence est actuellement vacante, mais l'organe reste en place et offre aux personnes intéressées la possibilité de mettre à l'ordre du jour de manière ciblée certains thèmes relevant du domaine de compétence de la commission.

Présidence : vacante
Secrétaire politique spécialisé : Claudio Marti, claudio.marti@pssuisse.ch

COMMISSION SPÉCIALISÉE « ORIENTATION SEXUELLE ET IDENTITÉ DE GENRE »

La première séance de la commission spécialisée prévue pour l'année 2020, le 4 mars, dont le thème principal était l'intersexualité, a malheureusement dû être annulée au dernier moment en raison de l'interdiction de visiter le Palais fédéral, décidée à la dernière minute, en raison de la pandémie croissante de coronavirus.

En revanche, l'Assemblée numérique des délégué-es du PS Suisse du 27 juin 2020 a adopté sans la moindre équivoque une résolution élaborée par la co-présidence de notre commission spécialisée en vue de la création d'un organe autonome du PS Suisse pour les revendications des personnes queer, en remplacement de la commission spécialisée et pour la valorisation de ce domaine thématique.

Lors de la séance suivante de la commission spécialisée, le 11 novembre 2020, un premier état des lieux a donc été dressé sur les prochaines étapes ainsi que sur la structure, la composition et les principaux objectifs et activités de ce nouvel organe à créer.

Lors du Congrès extraordinaire du PS Suisse du 28 août 2021, la création du nouvel organe « PS queer » a été approuvée à l'unanimité pour début 2022 dans le cadre de la réforme structurelle globale.

La commission s'est ensuite réunie une dernière fois le 9 décembre 2021 – la participation a été forte et intense. L'information et la discussion sur la planification de la création et des activités du PS queer constituaient le centre de gravité de cette rencontre. Par ailleurs, l'actualité politique queer a également été passée en revue. L'acceptation très nette et très réjouissante du projet de mariage pour tou-tes lors de la votation populaire du 27 septembre 2021 a bien sûr été au centre des discussions.

*Co-président-es : Angelo Barrile et Muriel Waeger
Secrétaire politique spécialisé : Claudio Marti, claudio.marti@pssuisse.ch*

COMMISSION SPÉCIALISÉE « ÉCONOMIE ET FINANCES » 2020/2021

En temps normal, les séances trimestrielles de la commission de politique économique et financière permettent régulièrement aux scientifiques ainsi qu'aux expert-es de l'économie privée et de l'administration de rencontrer les politicien-nes économiques du parti et du Groupe parlementaire. La pandémie de coronavirus a interrompu le rythme habituel des séances pendant les années sous revue. En décembre 2018, la présidente de la commission, Susanne Leutenegger Oberholzer, a en outre quitté le Parlement. Elle a toutefois conservé la présidence, non sans devoir observer une pause pour cause de maladie. Après la pandémie de coronavirus, la commission spécialisée s'est ensuite réunie de nouveau le mercredi 2 mars 2022, de 19h00 à 21h30 environ, au Palais fédéral, pour une séance consacrée au thème suivant : un fonds souverain alimenté par les ressources de la BNS ? Les « pour » et les « contre ». La Banque nationale suisse (BNS) est assise sur une fortune de quelque 1000 milliards de francs. La Suisse ne pourrait-elle pas utiliser cet argent plus efficacement – par exemple avec un fonds souverain ? Les économistes du « SNB Observatory » (« Observatoire de la BNS ») (dont l'un des fondateurs est Yvan Lengwiler) ont lancé un débat sur un fonds souverain (<https://snb-observatory.ch/>) : selon eux, un fonds souverain pourrait gérer les réserves de devises plus librement que la BNS. Mais il y a aussi des contre-arguments et d'autres idées sur la manière dont les bénéfices de la BNS pourraient être utilisés. Ont été invitées à participer à ce débat de haut niveau les personnes suivantes : Yvan Lengwiler, professeur de macroéconomie à l'Université de Bâle et cofondateur de l'Observatoire de la BNS ; Reto Föllmi, professeur d'économie politique, SIAW-HSG, Université de Saint-Gall ; Aymo Brunetti, auteur de *Wenn eine geldpolitische Nebensache zur politischen Hauptsache wird: das riesige Vermögen der Schweizerischen Nationalbank* (Quand une question secondaire de politique monétaire devient une question politique majeure : l'énorme fortune de la Banque nationale suisse) – <https://www.econbiz.de/Record/wenn-eine-geldpolitische-nebensache-zur-politischen-hauptsache-wird-das-riesige-verm%C3%B6gen-der-schweizerischen-nationalbank-brunetti-aymo/10012426539> ; le maître de conférence Samuel Bendahan, économiste, conseiller national (PS/VD) et membre de la CER-N (Commission de l'économie et des redevances du Conseil national) ; Serge Gaillard, directeur de l'Administration fédérale des finances jusqu'à fin février, aujourd'hui entre autres membre du conseil de l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ) ; et enfin Daniel Kaufmann, professeur de macroéconomie appliquée, Université de Neuchâtel, et Research Fellow, KOF Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ. Au cours de la période sous revue, les travaux de la commission spécialisée « Économie et finances » ont été coordonnés et encadrés par l'ancienne conseillère nationale Susanne Leutenegger Oberholzer.

*Présidente : ancienne CN Susanne Leutenegger Oberholzer
Secrétaire politique spécialisé : Luciano Ferrari, luciano.ferrari@pssuisse.ch*

COMMISSION SPÉCIALISÉE « POLITIQUE AGRICOLE » 2020/2021

La commission spécialisée de politique agricole se compose d'environ 60 membres, dont un cercle relativement restreint, mais d'autant plus compétent, d'une douzaine d'expert-es qui se réunissent en général une fois par semestre pendant la session. Cette commission spécialisée est toujours décisive pour la prise de position du parti et du Groupe parlementaire sur les questions agricoles. La pandémie de coronavirus a interrompu le rythme habituel des séances pendant les années sous revue. En automne 2020, le président de la commission spécialisée, Beat Jans, a en outre été élu au Conseil d'État bâlois. Après son départ du Parlement national, une nouvelle présidence a dû être désignée. À partir de 2021, ce sont la conseillère nationale Martina Munz et le conseiller national Samuel Bendahan qui ont repris la présidence de la commission spécialisée. Une première séance sous la nouvelle co-présidence a eu lieu le lundi 27 septembre 2021, de 19h15 à 21h00, au Palais fédéral, dans la salle 286. Elle portait sur l'initiative contre l'élevage intensif et la question de savoir s'il fallait lui opposer un contre-projet direct (ou indirect). L'initiative voulait interdire « l'élevage intensif » et inscrire dans la Constitution la dignité des animaux dans l'élevage agricole. Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative et lui a opposé un contre-projet direct. Le comité d'initiative a salué le fait que le contre-projet voulait ancrer explicitement la protection et le bien-être des animaux dans la Constitution. Il a toutefois critiqué le fait que le contre-projet aurait très bien pu continuer d'autoriser des formes d'élevage intensif. Les initiant-es ont donc exigé un contre-projet indirect. La question centrale était de savoir comment garantir que des normes plus élevées en matière de bien-être animal en Suisse ne seront pas simplement contournées par des importations et que la production ne sera pas ainsi délocalisée à l'étranger, ce qui aurait finalement un effet négatif sur le bien-être animal agrégé. Ont participé à la séance pour les exposés d'introduction : Philipp Ryf, codirecteur de la campagne Oui à l'initiative contre l'élevage intensif, Martin Rufer, directeur de l'Union suisse des paysans (USP), Kilian Baumann et Stephan Tschirren, président et directeur de campagne de l'Association des petits paysans (VKMB), et Océane Dayer et Eva Wyss, responsables politiques et expertes agricoles du WWF.

Co-présidence : Martina Munz, Samuel Bendahan

Secrétaire politique spécialisé : Luciano Ferrari, Luciano.ferrari@pssuisse.ch

COMMISSION SPÉCIALISÉE « POLITIQUE EXTÉRIEURE »

Au cours de la période sous revue, la commission spécialisée (CS) s'est réunie à sept reprises et a abordé les thèmes suivants :

Le 2 mars 2020, la CS s'est penchée sur la stratégie pour l'Afrique subsaharienne du DFAE, dont le document d'information n'avait alors pas encore été publié. Lors de cette séance, la demande du PS est apparue clairement : une telle stratégie doit inclure le renforcement de la démocratie et de l'état de droit, au lieu d'être prioritairement axée sur la conclusion de « deals » avec des régimes autoritaires au prétexte mensonger de lutter contre la migration et le terrorisme.

Lors de la séance de la CS du 2 juin 2020, les discussions ont porté sur la manière dont la Suisse peut endosser sa responsabilité dans la reconstruction du marché intérieur européen et son aménagement après la crise du Covid-19. Une telle reconstruction est dans l'intérêt même de la Suisse, si elle est liée à l'exigence d'une participation durable à la structuration du marché intérieur de l'UE.

Lors de la séance de la CS du 7 septembre 2020, les participant-es ont discuté des mesures nécessaires pour garantir que la Suisse bloque à temps les avoirs des potentats et les restitue aux populations spoliées. Il est apparu clairement qu'une modification de la loi sur les avoirs des potentats était nécessaire pour clarifier et faciliter le blocage et la restitution des avoirs des potentats à la population volée.

Le 30 novembre, la CS a discuté d'une loi globale sur le commerce extérieur. Les membres de la CS ont été unanimes à dire que le PS devait s'engager pour l'élaboration d'une telle loi sur le commerce extérieur. Voici ce qui a été fait par la suite : une initiative parlementaire de Fabian Molina est actuellement en suspens au sein de la CPE-N (Commission de politique extérieure du Conseil national). Elle demande des bases matérielles et procédurales pour les futurs accords commerciaux de la Suisse.

Le 1^{er} mars 2021, la CS a passé en revue les tentatives de réforme de l'ONU qui ont déjà été lancées et discuté de la meilleure manière pour la Suisse de s'impliquer pendant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU. Les membres de la CS se sont accordés à dire que la Suisse devrait jouer un rôle actif pendant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU et intensifier les efforts de réforme entrepris à ce jour.

Le 31 mai 2021, une séance de la CS consacrée à la rupture des négociations sur l'accord-cadre institutionnel CH-UE a été organisée spontanément. Conclusion : lors des prochaines négociations sur les questions institutionnelles avec l'UE, les représentant-es des différentes positions du parti en matière de politique européenne doivent entrer en contact suffisamment tôt, afin d'éliminer rapidement les éventuelles divergences.

Lors de sa séance du 13 septembre 2021, la CS a discuté de la politique de la Suisse envers la Chine et des exigences du PS en la matière. Lors de la renégociation de l'accord de libre-échange avec la Chine, le PS s'engagera pour qu'un chapitre sur le respect des droits humains et des droits du travail y soit inclus.

*Président de la commission spécialisée « Politique extérieure » : Fabian Molina
Secrétaire politique spécialisé responsable : Severin Meier*

COMMISSION SPÉCIALISÉE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Au cours de la période sous revue, la commission spécialisée (CS) s'est réunie à six reprises et a abordé les thèmes suivants :

Les discussions de la séance de la commission spécialisée (CS) du 9 juin 2020 ont porté sur les expériences de la Suisse en matière de participation à la sécurisation de la frontière extérieure de l'UE. Il s'avère que le PS dit clairement OUI à une solution européenne à la thématique de la migration, mais qu'il se montre critique en ce qui concerne la mise en œuvre répressive de cette politique en Suisse. De cette discussion menée lors de séance de la CS est finalement née notre position critique sur le projet Frontex.

Le 22 septembre 2020, la CS a discuté du rôle du service civil pendant la crise du coronavirus. Dans ce contexte, le rôle important joué par le service civil a été mis en lumière, ses membres ayant effectué, lors de la première vague de coronavirus, plus de jours de service que les membres de la protection civile ou de l'armée. Pour le PS, il est clair, précisément au vu du rôle central du service civil en temps de crise, que les attaques contre le service civil doivent être repoussées et que celui-ci ne doit pas être fusionné avec la protection civile. Priska Seiler Graf s'engage elle aussi en ce sens dans sa fonction de coprésidente de CIVIVA (Fédération suisse pour le service civil).

Le 9 mars 2021, la CS s'est penchée sur l'initiative populaire pour un service citoyen obligatoire. Les membres de la CS étaient pour la plupart critiques à l'égard de cette initiative, cela pour les raisons suivantes : bien qu'elle poursuive à première vue un noble objectif, l'initiative est formulée de manière vague et ne serait donc pas mise en œuvre de façon satisfaisante par un parlement bourgeois. En outre, elle fait peser sur les épaules des femmes davantage de devoirs sans aligner leurs droits sur ceux des hommes. Enfin, elle cimenter le principe d'une armée de masse inutile.

Le thème de la séance de la CS du 15 juin 2021 était celui des marchés publics du DDPS. Conclusions du PS à l'issue de celle-ci : le DDPS doit agir avec plus de transparence lors de l'attribution des mandats/contrats et la fonction de contrôle du Parlement ne doit pas être affaiblie dans les affaires d'acquisition d'armement.

La séance de la CS du 28 septembre 2021 a été l'occasion de discuter de la promotion civile et militaire de la paix de la Suisse. Alors que la promotion civile de la paix a pris de l'importance au sein du DFAE au cours des 30 dernières années, l'impression d'une « boutique de la paix » persiste au niveau de la Confédération. Bien que le DDPS se soit fixé l'objectif de 500 militaires engagés dans des opérations militaires de maintien de la paix à l'étranger, cet objectif n'est toujours pas atteint. La volonté du DDPS d'atteindre cet objectif semble inexistante.

Le 30 novembre 2021, les membres de la CS ont discuté des mesures nécessaires pour lutter contre le profilage racial (*racial profiling*) au niveau fédéral. Cela a débouché sur la motion [21.4462](#), qui demande la création d'un organe de conciliation indépendant pour le profilage racial au sein du Corps des gardes-frontière, de la police fédérale et de la police des transports.

Présidente de la commission spécialisée pour la paix et la sécurité : Priska Seiler Graf
Secrétaire politique spécialisé responsable : Severin Meier

GROUPE DE TRAVAIL DÉMOCRATIE ÉCONOMIQUE

Le GT « Démocratie économique » a été créé par la présidence du parti en novembre 2013 dans le but de traiter le thème de la démocratie économique, qui occupe une place extrêmement importante dans le programme du PS Suisse de 2010, dans une perspective à plus long terme. Les revendications politiques, la mise en évidence de possibilités d'action concrètes aux différents niveaux politiques ainsi que la promotion des connaissances et des débats sur la démocratie économique font partie des objectifs de ce groupe de travail. Les personnes les plus diverses ont participé et participent encore au groupe de travail : de la conseillère nationale au/à la représentant-e de la JSS, en passant par le membre de base du PS intéressé. La composition du GT a évolué au fil des années, notamment en fonction des travaux et des projets en cours ou à venir.

Le Congrès du parti organisé en décembre 2016 à Thoune a été le lieu de la discussion et de l'adoption du papier de position intitulé « Un avenir pour tou-te-s, sans privilèges – préparer l'avènement d'une économie démocratique, écologique et solidaire ». Ce document a été élaboré dans le cadre du GT « Démocratie économique » et sur la base de différents travaux préparatoires réalisés par le GT en 2014 et 2015 (recherches, colloques, etc.). Parallèlement au Congrès du parti et au papier de position, le thème de la démocratie économique a été discuté dans un public (médiatique) plus large ainsi qu'au sein du parti, donnant souvent lieu à des controverses. Des membres du groupe de travail ont également participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de diverses « mesures d'accompagnement ». On peut citer la brochure illustrée intitulée « Davantage de démocratie : créer une économie pour tou-te-s, sans privilèges », ainsi que la brochure „Commons“, le site www.wirtschaftsdemokratie.ch/fr ou un petit film projeté lors du Congrès du parti. Il convient également de souligner l'existence du module de formation Démocratie économique, disponible depuis fin 2016, qui a suscité une forte demande de la part des sections ou des partis cantonaux depuis lors (la version française est disponible depuis l'été 2017).

Dans le cadre du papier de position, le Congrès a également adopté la demande d'un plan d'action pour la mise en œuvre. Ce plan d'action a été élaboré par le groupe de travail et présenté, après son adoption par le Comité directeur, lors de l'Assemblée des délégué-e-s d'octobre 2017 à Olten. Le plan d'action s'articule autour de trois axes : « Entrepreneuriat social et coopératives », « codécision » et « Service public et *commons* ». Pour chaque axe, trois actions assorties de mesures sont mentionnées. Dès 2017, le GT Démocratie économique a commencé d'organiser un colloque commun au PS et aux syndicats sur le thème de la « cogestion en entreprise ». Cette rencontre s'est tenue à Berne en février 2019.

Après les élections, le GT Démocratie économique s'est réuni en novembre pour un atelier interne d'une journée, au cours duquel il s'est mis d'accord sur un nouveau calendrier de mise en œuvre des trois axes et a apporté des compléments de contenu, notamment sur le thème de l'économie sociale. Le GT Démocratie économique s'est fixé pour objectif de fournir des éléments constitutifs en vue d'une transformation de l'économie en une économie démocratique, écologique et solidaire. Sur la base du plan d'action, il a lancé un paquet d'interventions lors de la session de printemps 2020, avec des revendications tirées du document stratégique ; celles-ci ont été diffusées par les médias le 8 mars et ont fait l'objet d'une publicité sur son

propre site Internet ainsi que sur celui du PS. Les interventions suivent la structure du plan d'action. Il s'agit de la « cogestion » (Barbara Gysi), de « l'entrepreneuriat social » (Eric Nussbaumer) et du « service public » (Fabian Molina). Face à la pandémie de coronavirus, le GT Démocratie économique a publié plusieurs courts articles spécifiques à ce thème et les a mis en ligne sur son site Internet. Parallèlement, il a été décidé de rendre les travaux du GT accessibles aux membres intéressés du parti sous forme condensée dans le cadre d'une newsletter semestrielle et d'en faire la promotion. Deux fois par an, des contenus clés de la démocratie économique sont diffusés sur un thème central choisi, sous forme de contributions propres, de recensions (analyses et comptes rendus critiques), de vidéos et de liens. Octobre 2021 a été le mois de la première newsletter sur le thème du « capitalisme numérique ». Elle a eu un large écho et a permis d'attirer de nouveaux membres pour le traitement de ce sujet. La newsletter a atteint un taux d'ouverture de près de 50 %. Le deuxième numéro de la newsletter, sur le thème « Numérisation et travail », sera publié au printemps 2022. Le prochain thème central retenu est le « *care* » ou « l'économie du *care* », une première édition étant prévue pour l'automne 2022.

Le 25 octobre 2021, le GT Démocratie économique a en outre organisé, en coopération avec le Denknetz, sa propre manifestation sur le thème du „Precarity Capitalism“ au (centre culturel) Kosmos, à Zurich. Devant un public d'environ 70 personnes, Fabian Molina, Mirjam Aggeler d'Economiefeministe et Sandro Liniger ont débattu du livre „Precarity Capitalism“ en compagnie de l'auteure, la P^{re} Albenaz Azmanova. La rencontre peut être visionnée sur [la page d'accueil du Denknetz](#).

Le GT Démocratie économique s'est réuni à quatre reprises en 2018, à cinq reprises en 2019 et à trois reprises en ligne en 2020 et 2021. À cela se sont ajoutées diverses réunions de sous-groupes travaillant sur des thèmes et des projets spécifiques.

*Président-e : Barbara Gysi, Fabian Molina
Secrétaire politique spécialisé : Sandro Liniger*

FORMATION INTERNE AU PARTI EN 2020 ET 2021

La pandémie de coronavirus n'a pas épargné la formation interne au parti ; elle a même eu un impact considérable sur elle. Par exemple, l'université d'été qui existait depuis 2014 a dû être annulée au cours des deux années sous revue. Cette interruption a toutefois été mise à profit pour une réorientation.

La diffusion rapide des logiciels de vidéoconférence a servi à organiser des webinaires peu après le début de la pandémie déjà. Ces webinaires abordaient différents thèmes et étaient l'occasion de se poser des questions. On a par exemple cherché à savoir comment permettre à la vie du parti de suivre son cours pendant la pandémie ou/et comment gérer une caisse de section ou comment faire face au changement climatique.

En automne 2020, la première Journée de politique communale du PS Suisse a eu lieu à Belp. La Journée de politique communale s'adresse aux membres PS des exécutifs communaux sans parlement. L'objectif est de renforcer la mise en réseau et l'échange de savoir-faire entre ces personnes. La Journée de politique communale a pu être organisée en présentiel en automne 2021 également. Entre 60 et 80 personnes de toute la Suisse y ont participé à chaque fois.

Une collection d'interventions possibles sur différents thèmes a été constituée pour les membres des parlements cantonaux et communaux. Une première version est accessible pour la Suisse romande. Avant la mise en ligne de la version allemande, diverses fonctions de recherche et d'indexation seront ajoutées.

Le début de l'année 2021 a vu la publication du manuel de section intitulé « Campagne électorale », le plus complet de cette série à ce jour. D'autres manuels de section ont été révisés au cours des deux années sous revue.

Une formation d'une journée pour les employé-es permanents a été organisée au printemps 2021. En raison du coronavirus, celle-ci a dû être effectuée en ligne. Le groupe cible était expressément les « professionnel-les », et donc les collaboratrices et collaborateurs rémunéré-es des partis cantonaux. Près de 35 personnes de Suisse romande et de Suisse alémanique y ont participé. Outre les aspects opérationnels, c'est l'échange avec la Présidence qui a constitué l'essentiel de cette journée.

En 2021, différents modules de formation ont été proposés aux sections et aux partis cantonaux. On citera notamment un module de formation sur les 50 ans du droit de vote des femmes et sur le référendum sur le droit de timbre.

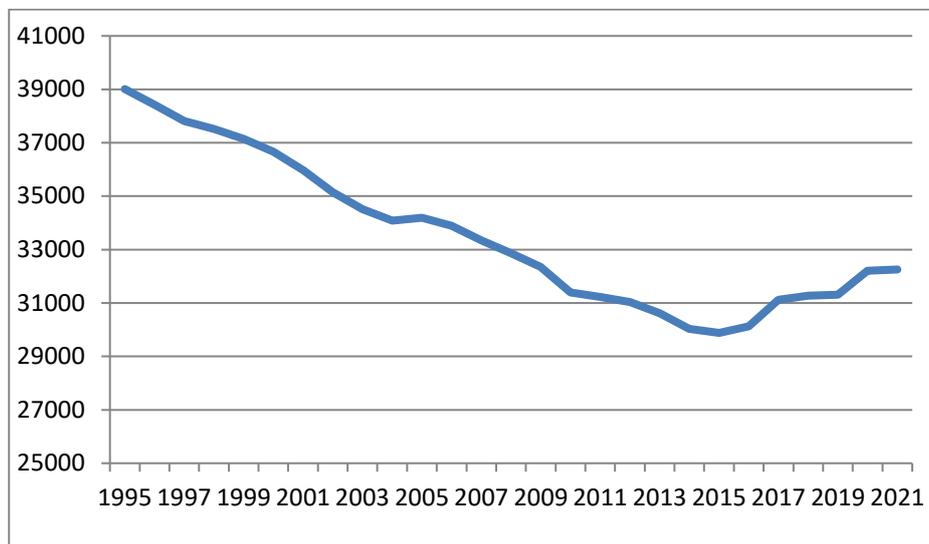
La collaboration et les échanges avec l'institut de formation des syndicats Movendo et la Fondation Anny Klawa-Morf, proche du parti, ont également été intensifiés. L'objectif est que leurs offres de formation soient mieux connues de nos membres et que les chevauchements soient évités.

Au cours des années sous revue, les représentant-e-s des partis cantonaux et des partis de ville se sont rencontrés lors de sept Conférences de coordination (CoCo). Celles-ci ont servi à la mise en réseau entre le PS Suisse et les partis cantonaux ainsi qu'à la coordination des activités dans le cadre des campagnes de votation et d'élection. En raison de la pandémie, elles ont eu lieu sous forme numérique, à deux exceptions près. La dernière CoCo s'est tenue en août 2021. Depuis lors, cette instance n'existe plus, consécutivement à la révision des statuts.

Simon Roth, chef de projet Formation PS Suisse

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NOS MEMBRES

Alors que le PS n'a cessé de perdre des membres pendant 20 ans, cette tendance a pu être durablement brisée à partir de 2015. Depuis lors, le PS a pu enregistrer chaque année au moins une petite croissance.



Par rapport à 2015, presque tous les partis cantonaux ont enregistré une augmentation du nombre de leurs membres.

Mitgliederbestände

Kanton / Canton	2015	2016	2017	2018	2019	+/- in %	2020	+/- in %	2021	+/- in %	2022	+/- in % 2015 - 2022
Bern	6372	6281	6376	6358	6257	-1,59%	6229	-0,45%	6317	1,41%	6336	-0,56%
Zürich	4854	4948	5108	5289	5370	1,53%	5465	1,77%	5691	4,14%	5891	21,36%
Aargau	2148	2153	2225	2303	2296	-0,30%	2304	0,35%	2349	1,95%	2362	9,96%
Vaud	1965	2025	2179	2026	1996	-1,48%	1994	-0,10%	1991	-0,15%	2008	2,19%
Solothurn	1927	1881	1892	1873	1826	-2,51%	1810	-0,88%	1837	1,49%	1840	-4,51%
St. Gallen	1411	1414	1456	1454	1485	2,13%	1460	-1,68%	1535	5,14%	1492	5,74%
Basel Land	1205	1216	1270	1271	1307	2,83%	1320	0,99%	1342	1,67%	1333	10,62%
Luzern	787	923	1006	1081	1116	3,24%	1185	6,18%	1252	5,65%	1292	64,17%
Tessin	1170	1164	1127	1104	1111	0,63%	1099	-1,08%	1078	-1,91%	1071	-8,46%
Basel Stadt	753	806	865	899	921	2,45%	953	3,47%	1026	7,66%	1036	37,58%
Fribourg	864	897	929	906	937	3,42%	881	-5,98%	901	2,27%	980	13,43%
Genève	934	946	993	1036	1080	4,25%	1055	-2,31%	1068	1,23%	967	3,53%
Neuchâtel	888	854	891	884	852	-3,62%	852	0,00%	853	0,12%	809	-8,90%
Graubünden	618	629	637	661	663	0,30%	705	6,33%	690	-2,13%	713	15,37%
Thurgau	687	655	672	664	672	1,20%	690	2,68%	696	0,87%	713	3,78%
Valais romand	589	596	629	701	651	-7,13%	640	-1,69%	686	7,19%	670	13,75%
Schwyz	448	449	464	478	481	0,63%	477	-0,83%	504	5,66%	494	10,27%
Schaffhausen	501	493	496	504	490	-2,78%	482	-1,63%	489	1,45%	492	-1,80%
Jura	485	480	486	469	474	1,07%	477	0,63%	487	2,10%	313	-35,46%
Zug	215	225	233	235	239	1,70%	247	3,35%	264	6,88%	263	22,33%
Appenzell AR	206	215	224	219	220	0,46%	224	1,82%	225	0,45%	220	6,80%
Oberwallis	184	187	169	177	185	4,52%	185	0,00%	183	-1,08%	196	6,52%
Uri	183	189	186	184	188	2,17%	199	5,85%	197	-1,01%	196	7,10%
Glarus	165	161	160	160	162	1,25%	175	8,02%	175	0,00%	175	6,06%
SP International	85	108	118	129	119	-7,75%	117	-1,68%	148	26,50%	157	84,71%
Obwalden	131	130	123	115	117	1,74%	119	1,71%	128	7,56%	136	3,82%
Nidwalden	43	42	43	36	37	2,78%	41	10,81%	44	7,32%	50	16,28%
SP Schweiz	42	40	38	38	40	5,26%	35	-12,50%	35	0,00%	36	-14,29%
Appenzell IR	20	15	16	16	15	-6,25%	15	0,00%	16	6,67%	15	-25,00%
Schweiz / Suisse	29880	30122	31011	31270	31307	0,12%	31435	0,41%	32207	2,46%	32256	7,95%

Mesures visant à accroître le nombre de nos membres

Au cours des années sous revue, le PS Suisse a soutenu les sections et les partis cantonaux dans l'accroissement du nombre de leurs membres par différentes mesures. Il s'agissait notamment de confectionner de nouveaux produits imprimés pour le recrutement de membres ou de produire des certificats à l'intention des personnes célébrant un certain nombre d'années complètes en tant que membre. Ceux-ci peuvent être commandés gratuitement par les partis cantonaux et les sections. Par ailleurs, les nouveaux membres reçoivent désormais, lors de leur accueil, un dépliant qui synthétise les principales informations.

Le PS Suisse a également mis en œuvre ses propres actions de recrutement de membres. Il s'agissait par exemple, en collaboration avec la JSS, d'encourager les doubles affiliations ou d'envoyer des dépliants d'adhésion aux personnes actives qui ne sont pas encore membres.

Dans les cantons et les sections, les responsables des membres reçoivent chaque mois des statistiques détaillées sur les membres. Elles sont chaque fois accompagnées d'exemples de bonnes pratiques et d'autres conseils utiles. Par exemple, ces personnes ont été invitées, en 2020 aussi, à un atelier sur l'augmentation du nombre de membres ou ont été informées des résultats d'une enquête menée en 2021 auprès des nouveaux membres. Il est important que les sections et les partis cantonaux enregistrent correctement ces personnes. Dans de nombreux endroits, tel n'est pas encore le cas.

L'incertitude quant au montant des cotisations dues constitue un obstacle important à l'adhésion. Les sections étant, au sein du PS, un peu partout responsables de la fixation du montant des cotisations des membres, ce problème est chez nous particulièrement aigu. En automne 2021, un groupe de travail a donc été chargé par la Conférence de coordination de présenter des propositions à l'adresse du Conseil de parti pour remédier à ce problème.

Depuis l'hiver 2020, sur proposition de la présidence, trois rencontres en ligne ont lieu par session des parlements fédéraux entre les nouveaux membres, les membres de la présidence et les parlementaires fédéraux. Ces échanges sont très appréciés des participant-es.

Simon Roth, chef de projet Mobilisation et membres du PS Suisse